



SOS MEDITERRANEE

ASSOCIATION CIVILE EUROPÉENNE
DE SAUVETAGE EN MER

www.sosmediterranee.fr

Rapport d'activité 2022

SOS MEDITERRANEE France



Je me suis enfuie quand j'avais 13 ans...

NOURA*, 15 ANS, ORIGINAIRE DE CÔTE D'IVOIRE – secourue par l'*Ocean Viking* en juillet 2022

Je me suis enfuie quand j'avais 13 ans car mes parents m'ont forcée à épouser un vieil homme que je n'aimais pas. Je suis allée en Libye et j'ai travaillé comme femme de ménage pendant deux ans. C'était dur, violent, on a abusé de moi. Je suis soulagée d'avoir quitté la Libye mais la nuit, je ne peux pas dormir. Quand je ferme les yeux, je vois toutes les horreurs qui me sont arrivées ”.

*NOTE : Le nom et la photo des personnes rescapées qui témoignent dans ce rapport ont été modifiés de manière à préserver leur identité et leur sécurité.



SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	4	LE TÉMOIGNAGE ET LA MOBILISATION	32
2022 EN BREF	6	Faits saillants en 2022	33
QUI SOMMES-NOUS ?	8	Mobilisation citoyenne.....	33
Un devoir moral et légal d'assistance.....	9	19 antennes, 650 bénévoles.....	34
Vision, mission et valeurs	10	La sensibilisation scolaire se poursuit.....	35
Les ressources humaines en 2022.....	11	464 événements sur tout le territoire	35
La gouvernance en France.....	12	Partenaires de la mobilisation citoyenne.....	37
Le réseau européen	12	Personnalités engagées.....	37
Prix et distinctions	12	Membres du comité de soutien.....	39
LE CONTEXTE EN MÉDITERRANÉE CENTRALE	13	Publications	39
Faits saillants en 2022	14	Médiatiser l'urgence humanitaire en mer.....	40
Encore des morts		Réseaux sociaux : vitrines de nos actions.....	40
en Méditerranée centrale.....	14	Violences, menaces et diffamation :	
Coordination défailante, retours forcés		justice pour SOS MEDITERRANEE	41
en Libye accrus.....	16	Plateforme des collectivités solidaires.....	42
Les ONG de sauvetage entravées.....	18	RAPPORT FINANCIER 2022	44
LE SAUVETAGE EN HAUTE MER	19	Faits saillants en 2022	45
Faits saillants en 2022	20	Ressources : 91% de fonds privés.....	45
Les fondamentaux du sauvetage en mer.....	21	Croissance des dons individuels	46
2022 : une année mouvementée	24	Autres fonds privés : entreprises,	
Deux inspections,		fondations et associations	46
une détention de 17 jours.....	25	Les subventions	
Du jamais vu sur l' <i>Ocean Viking</i> :		et autres concours publics.....	47
dix embarcations en 60 heures	25	Dépenses.....	47
21 Jours d'attente avant de débarquer		Bilan au 31 décembre 2022.....	48
à Toulon.....	26	PERSPECTIVES 2023	50
Des ports de plus en plus éloignés	26		
Un nouveau canot de sauvetage			
sur mesure.....	28		
Les consultations médicales.....	28		
La FICR : partenaire vital pour la prise			
en charge sur l' <i>Ocean Viking</i>	29		
2 505 personnes rescapées			
aux parcours divers.....	30		
Pays d'origine.....	31		



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

2 406¹, c'est le nombre officiel de victimes

disparues en Méditerranée en 2022. Ces femmes, ces hommes et ces enfants n'avaient qu'un but : fuir des conditions insupportables, fuir l'enfer libyen et espérer vivre des jours meilleurs. Chacune de ces personnes a une histoire, une famille qui pour l'essentiel reste sans nouvelles, entre espoir et désespoir, dans l'impossibilité de faire son deuil.

2 505, c'est le nombre de personnes secourues en 2022 par notre

navire-ambulance, l'*Ocean Viking*, qui n'ont pas eu d'autre perspective que de risquer leur vie en mer. 2 505 survivant.e.s qui ont parfois vu mourir leurs proches sous leurs yeux et ont souvent subi de très graves atteintes aux droits humains.

234, c'est le nombre de personnes rescapées bloquées à bord de l'*Ocean Viking*

en novembre 2022. 234 personnes qui ont été contraintes d'attendre trois semaines dans l'incertitude, le froid, des conditions météorologiques dégradées. 234 êtres humains bloqués de façon indigne, aux portes de l'Europe, en mer Méditerranée. Avant d'être secourues, certaines de ces personnes avaient passé plusieurs jours en mer sans nourriture. Ni les autorités italiennes, ni les autorités maltaises ne répondront aux 46 demandes du navire pour un lieu sûr de débarquement, en dépit des exigences du droit maritime. **C'est le plus long blocage en mer de l'histoire de SOS MEDITERRANEE.**

Que n'a-t-on pas entendu durant cette triste odyssée de l'*Ocean Viking* ! Ces 21 jours et au-delà ont été l'occasion d'un déferlement de haine à l'en-

contre de nos équipes, de circulation de fausses informations et de commentaires de soi-disant experts mettant en doute la légitimité et la légalité de notre action de sauvetage.

À toutes ces difficultés s'est ajoutée une situation financière très tendue en cette fin d'année 2022 : nos coûts d'exploitation ont bondi en raison notamment de la hausse du prix du fioul, alors qu'en parallèle notre collecte de fonds a accusé une baisse substantielle pendant plusieurs mois, à la suite de la guerre en Ukraine.

Pourtant, nous restons déterminé.e.s : tant que des enfants, des femmes, des hommes se noieront aux portes de l'Europe, nous mettrons tout en œuvre pour poursuivre notre mission.

La sauvegarde de la vie en mer est avant tout un devoir moral, c'est aussi un devoir légal : elle fait l'objet de nombreuses conventions ratifiées par les États européens. La première d'entre elles est la convention SOLAS (*Safety Of Life At Sea*), « Convention Internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer ». **SAUVEGARDE DE LA VIE HUMAINE**, les mots sont clairs. Ces personnes que nous secourons sont des naufragé.e.s. Une personne en détresse n'a pas de statut. Ce « migrant » dont on parle, c'est avant tout un enfant, une femme, un homme, une personne en danger de mort dont la vie doit être préservée.

Toutes les actions de notre navire-ambulance se déroulent dans les eaux internationales, dans le strict respect du cadre légal. Elles sont totalement transparentes et documentées : notre mission de témoignage est essentielle pour dire la réalité de cette tragédie et de ces souffrances. Regardez ces visages, ces larmes, ces sourires, écoutez ces témoignages qui relèvent de l'indicible.

¹ Victimes attestées et recensées par l'Organisation internationale pour les migrations de l'ONU (OIM).

Année après année, nous ne cessons d'alerter et de rappeler que la solution ne peut être que la solidarité européenne. Malheureusement, nous ne constatons qu'une évolution dramatique du nombre de naufrages et des méthodes toujours plus efficaces et cyniques pour empêcher les navires humanitaires de sauver des vies.

Face à ces constats amers, nous n'oublions pas toutes celles et tous ceux qui nous soutiennent dans ce combat pour la vie et la dignité humaine. Durant les trois semaines d'errance de l'*Ocean Viking* en novembre, toutes les équipes à bord ont montré un dévouement remarquable et ont porté très haut notre devise républicaine de fraternité.

Un grand merci à toutes nos équipes bénévoles et salariées qui effectuent un travail formidable à longueur d'année, à tous nos partenaires, aux collectivités territoriales et aux associations qui nous ont témoigné leur soutien, à nos donatrices et donateurs sans qui notre mission de sauvetage serait tout simplement impossible.

Grâce à la force de cette mobilisation collective, l'espoir demeure.

François Thomas
Président de SOS MEDITERRANEE France



Tara Lambourne /
SOS MEDITERRANEE

2022 EN BREF

CONTEXTE

1 417 PERSONNES MORTES
OU DISPARUES RECENSÉES
EN MÉDITERRANÉE CENTRALE ²

24 488 PERSONNES INTERCEPTÉES
ET RENVOYÉES DE FORCE
EN LIBYE ³

². Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Missing Migrants Project*, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

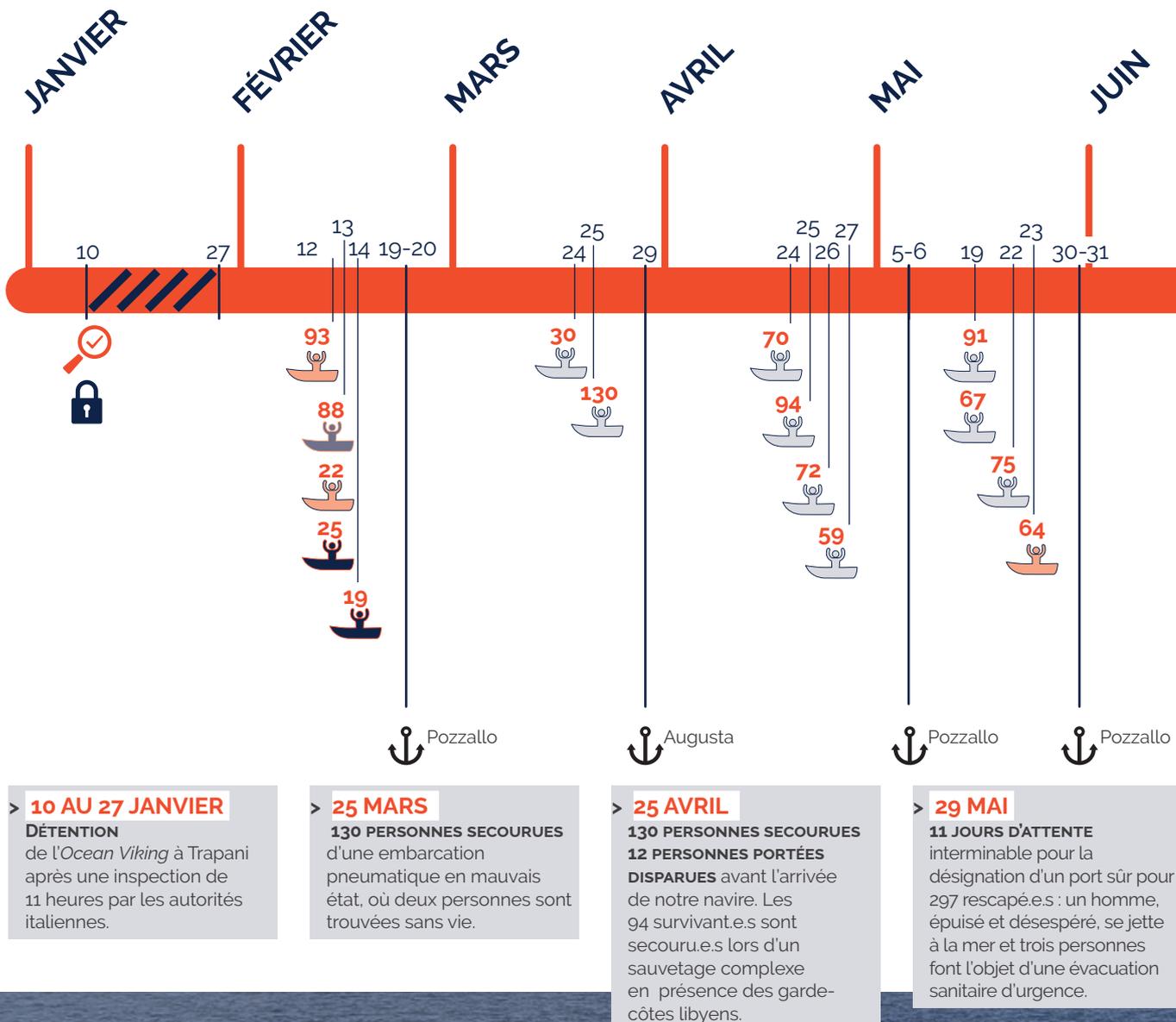
³. Organisation internationale pour les migrations, mission en Libye

EN MER

45 SAUVETAGES RÉALISÉS PAR L'OCEAN VIKING
EN 2022

2 505 PERSONNES SECOURUES
> **272** FEMMES (11 %)
> **751** MINEUR.E.S (30 %)

2 627 CONSULTATIONS MÉDICALES À BORD



LÉGENDE

SAUVETAGES D'EMBARCATIONS EN DÉTRESSE



Embarcation pneumatique (18)



Bateau en bois de taille moyenne (environ 75 à 150 personnes) (7)



Bateau en bois de petite taille (environ 30 personnes) (9)



Barque en fibre de verre (11)

EN TOUT, ENTRE LE 26 FÉVRIER 2016 ET LE 31 DÉCEMBRE 2022, L'AQUARIUS PUIS L'OCEAN VIKING ONT PORTÉ ASSISTANCE À **37 136** PERSONNES, POUR **44** NATIONALITÉS DIFFÉRENTES REPRÉSENTÉES.

À TERRE

650 BÉNÉVOLES

464 ÉVÉNEMENTS PUBLICS ORGANISÉS

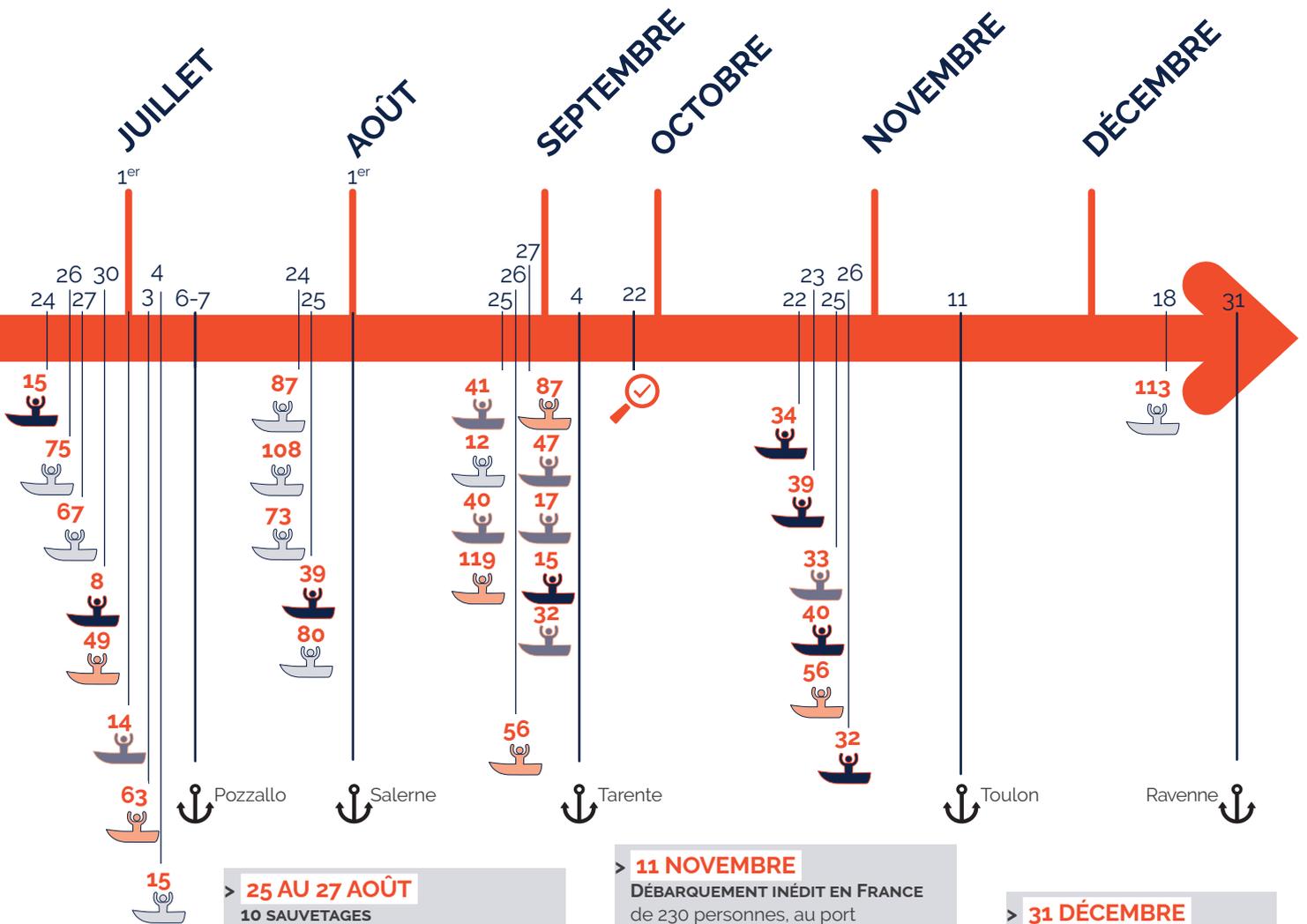
21 462 ÉLÈVES SENSIBILISÉ.E.S

75 COLLECTIVITÉS SOLIDAIRES
AVEC SOS MEDITERRANEE

45 SALARIÉ.E.S, STAGIAIRES
ET VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

36 000 DONATRICES ET DONATEURS

277 ENTREPRISES, **14** FONDATIONS ET
152 ASSOCIATIONS MÉCÈNES



25 AU 27 AOÛT
10 SAUVETAGES
consécutifs en 60 heures, un record pour l'Ocean Viking : 466 personnes seront secourues par une chaleur caniculaire.

11 NOVEMBRE
DÉBARQUEMENT INÉDIT EN FRANCE
de 230 personnes, au port militaire de Toulon, après trois semaines d'attente en mer, soit le plus long blocage connu par SOS MEDITERRANEE.

31 DÉCEMBRE
ATTRIBUTION D'UN PORT SÛR TRÈS ÉLOIGNÉ
en Italie : Ravenne, à quatre jours de navigation.



Claire Juchat/
SOS MEDITERRANEE

XX nombre de personnes dans l'embarcation

Fin du débarquement dans un port sûr

Contrôle du navire par les autorités portuaires

Détention de l'Ocean Viking



QUI SOMMES-NOUS ?



SOS MEDITERRANEE

SOS MEDITERRANEE EST UNE ASSOCIATION CIVILE EUROPÉENNE DE SAUVETAGE EN HAUTE MER CRÉÉE AU PRINTEMPS 2015 PAR DES CITOYEN.NE.S DÉCIDÉ.E.S À AGIR FACE À LA TRAGÉDIE DES NAUFRAGES EN MÉDITERRANÉE CENTRALE. INITIATIVE FRANCO-ALLEMANDE, L'ASSOCIATION EST AUJOURD'HUI PRÉSENTE EN FRANCE, EN ALLEMAGNE, EN ITALIE ET EN SUISSE.

UN DEVOIR MORAL ET LÉGAL D'ASSISTANCE

« Il n'est pas acceptable de laisser des milliers de personnes se noyer sous nos yeux, aux portes de l'Europe. »

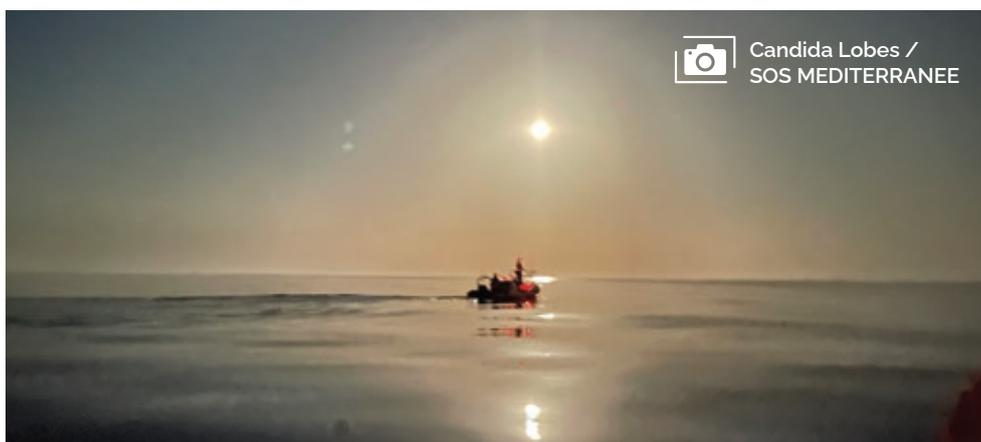
Depuis février 2016, grâce à la mobilisation exceptionnelle de la société civile, **SOS MEDITERRANEE** porte secours aux embarcations en détresse dans les eaux internationales au large des côtes libyennes. De février 2016 à décembre 2018, l'association a d'abord affrété l'*Aquarius*. L'*Ocean Viking*, navire battant pavillon norvégien, a pris sa suite en août 2019.

Les équipes de **SOS MEDITERRANEE** ont développé une expertise unique du sauvetage en mer dans la stricte observance du droit maritime international. En plus de six ans d'opérations, 37 136 personnes ont été secourues et débarquées dans un port sûr.

Pour **SOS MEDITERRANEE**, le devoir d'assistance est un impératif moral et légal qui doit primer sur toute autre considération. Et ce sont ses assises citoyennes qui continuent de faire vivre ses valeurs d'humanité et de solidarité.

ABSENCE D'OPÉRATION ÉTATIQUE DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE DEPUIS 2014

La création de **SOS MEDITERRANEE** au printemps 2015 est directement liée à la fin de l'opération de la marine italienne *Mare Nostrum*, qui avait permis de secourir plus de 150 000 personnes entre novembre 2013 et novembre 2014. Depuis, les États européens concentrent leurs efforts sur une approche sécuritaire de protection des frontières. Les derniers moyens maritimes en mer qui étaient mobilisés dans le cadre d'opérations militaires en Méditerranée centrale ont été supprimés en avril 2019.



Candida Lobes /
SOS MEDITERRANEE

VISION, MISSION ET VALEURS

SOS MEDITERRANEE A FORMULÉ EN AVRIL 2017 UNE DÉCLARATION DE PRINCIPES QUI AFFIRME LES FONDEMENTS DE SON RÉSEAU EUROPÉEN.



VISION

Toutes les personnes en détresse en mer doivent être secourues et traitées avec dignité. La société civile s'engage dans l'espace maritime pour les protéger.



MISSION

En tant qu'organisation civile, maritime et humanitaire, **SOS MEDITERRANEE** a pour mission de :

- **secourir** les personnes en détresse grâce à des activités de recherche et de sauvetage en mer ;

- **protéger** les personnes secourues jusqu'à leur débarquement dans un lieu sûr, leur apporter soins et écoute à bord ;
- **témoigner** de la tragédie humanitaire en Méditerranée et donner la parole aux personnes rescapées.

VALEURS

SOS MEDITERRANEE s'engage à promouvoir et à faire respecter ces valeurs et principes : humanité, transparence, indépendance, engagement citoyen, non-discrimination et solidarité.



Tara Lambourne /
SOS MEDITERRANEE



2022 : LES ÉQUIPES EN CHIFFRES



À TERRE

30 personnes à Marseille

(dont 3 stagiaires et 1 volontaire en service civique)

12 à Paris (dont 2 volontaires en service civique)

1 en Bretagne

2 à Bordeaux (dont 1 volontaire en service civique)

EN MER (pour chaque mission)*

1 coordinateur.trice des sauvetages

1 coordinateur.trice adjoint.e

1 chef.fe d'équipe des marins-sauveteurs.teuses

10 marins-sauveteurs.teuses

1 responsable de l'équipe médicale

1 médecin

1 infirmière.e

1 sage-femme

1 chef.fe d'équipe post-sauvetage

1 médiateur.trice culturel.le

1 délégué.e à la protection

1 logisticien.ne

1 chargée de communication

1 photographe (ponctuellement)



* Depuis septembre 2021, certain.e.s membres des équipes médicale et de soins sont recruté.e.s par notre partenaire à bord, la **Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)**.

LES RESSOURCES HUMAINES EN 2022

Fin 2022, l'équipe de SOS MEDITERRANEE France comptait 45 personnes travaillant dans la gestion des opérations, la mobilisation citoyenne, l'événementiel, la communication, la collecte de fonds et la gestion financière et administrative - stagiaires et volontaires du service civique (VSC) compris.es.

Assignées à une mission visant à « participer aux rendez-vous citoyens et à la sensibilisation autour du sauvetage » en Méditerranée, quatre VSC ont pu accompagner l'équipe de mobilisation citoyenne durant huit mois chacune. Trois stagiaires sont également venu.es renforcer les équipes de la communication, de l'événementiel et de l'administration-finance.



Le siège français est situé à Marseille ; l'association dispose également de bureaux à Paris, Bordeaux et Rennes. La direction des opérations pour l'ensemble du réseau européen est basée à Marseille.

À bord de l'*Ocean Viking*, chaque mission mobilise 23 professionnel.le.s sur la mission de sauvetage, de protection et de soins. Aux côtés de **SOS MEDITERRANEE**, la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) participe à la prise en charge des personnes rescapées et au recrutement d'une partie du personnel à bord de l'*Ocean Viking*. En outre, le navire est affrété avec son personnel : la compagnie norvégienne Høyland Offshore A/S, armateur de l'*Ocean Viking*, y destine un équipage de neuf personnes affectées à la navigation.

LA GOUVERNANCE EN FRANCE

En 2022, l'association est gouvernée par un conseil d'administration (CA) composé de neuf membres. Le CA veille à l'application des grandes orientations de l'association, décidées en assemblée générale annuelle. Le CA se réunit régulièrement. Ses membres, issu.e.s de différents secteurs de la société civile, du monde maritime et humanitaire, soutiennent les activités à terre comme en mer.

L'association a toujours été présidée par des professionnels de la mer : le capitaine Klaus Vogel à sa création (France et Allemagne), l'ancien armateur Francis Vallat (France - avril 2016 à juin 2019) et le capitaine de marine marchande François Thomas (France - juin 2019 à ce jour).

LE RÉSEAU EUROPÉEN

SOS MEDITERRANEE est un réseau européen constitué de quatre entités juridiques distinctes basées en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse. Elles partagent le même mandat et mènent conjointement les opérations de sauvetage et les actions de mobilisation citoyenne.

- > **SOS MEDITERRANEE Allemagne** (création en mai 2015) est basée à Berlin.
- > **SOS MEDITERRANEE France** (création en juin 2015) est basée à Marseille.
- > **SOS MEDITERRANEE Italie** (création en février 2016) est basée à Milan.
- > **SOS MEDITERRANEE Suisse** (création en août 2017) est basée à Genève.

PRIX ET DISTINCTIONS

- > Prix de la Fédération internationale de sauvetage maritime (IMRF) 2022
- > Humanitaires Aurora 2020 (finalistes - Klaus Vogel et Sophie Beau)
- > Grande cause nationale 2017 (France)
- > Prix de l'UNESCO Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 2017
- > Grand Prix franco-allemand des médias 2017
- > Prix du citoyen européen 2016 (Parlement européen) 2016

LE CONTEXTE EN MÉDITERRANÉE CENTRALE



Les enfants ne jouaient plus...

JUSTINE, MARIN-SAUVETEUSE À BORD DE L'OCEAN VIKING

à propos des 21 jours d'attente en mer lors de sa mission à bord en octobre-novembre 2022

Aux dangers de la mer s'ajoute la peur de l'interception imminente et du retour forcé en Libye. Un signe de lassitude qui m'a frappée [durant l'attente d'un lieu sûr], c'est qu'au bout d'un moment, même les enfants ne jouaient plus sur le pont. ”



Revoir le « Live » du 24 novembre : <https://sosmediterranee.fr/a-terre/retour-de-mission-live-des-reponses-a-vos-questions/>



Camille Martin Juan /
SOS MÉDITERRANÉE

LE CONTEXTE EN MÉDITERRANÉE CENTRALE



Au moins **2 406** personnes mortes ou disparues en Méditerranée. Parmi elles, **1 417** personnes en Méditerranée centrale

24 488 personnes interceptées et renvoyées de force en Libye



FAITS SAILLANTS EN 2022

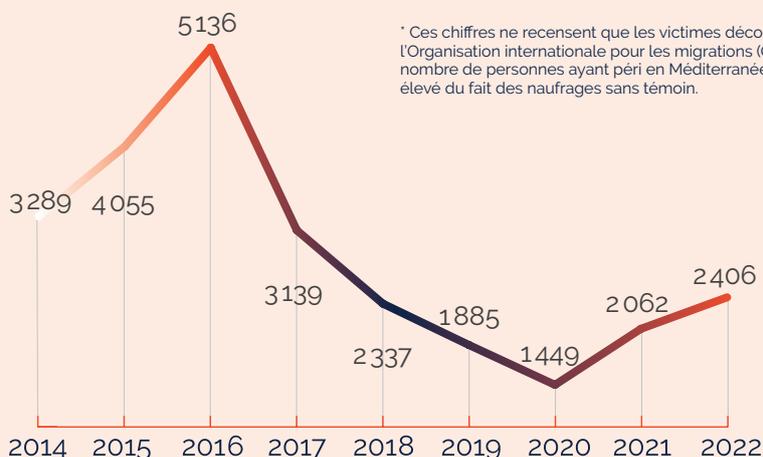
- Au moins **1 417** personnes trouvent la mort en Méditerranée centrale, sans compter les « naufrages invisibles ».
- Chaos, violences et trafic d'êtres humains en Libye poussent des milliers de personnes à prendre la mer sur des embarcations inaptes à la navigation et surchargées.
- Absence de coordination des sauvetages : les autorités maritimes « compétentes » (Libye, Malte) ne donnent pas d'instructions et ne partagent pas l'information.
- Les interceptions d'embarcations par les garde-côtes libyens et leur retour forcé en Libye se poursuivent.
- Les autorités italiennes entravent l'action des ONG de sauvetage avec plusieurs détentions de navires humanitaires.



ENCORE DES MORTS EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

Depuis l'arrêt de l'opération *Mare Nostrum* en 2014 [voir encadré p.9], des ONG ont pris la mer pour secourir les personnes en détresse en Méditerranée centrale, tout en réclamant le rétablissement d'un dispositif de sauvetage européen. En vain.

25 758 DÉCÈS RECENSÉS EN MER MÉDITERRANÉE DEPUIS 2014*



* Ces chiffres ne recensent que les victimes décomptées par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le nombre de personnes ayant péri en Méditerranée est plus élevé du fait des naufrages sans témoin.



 Jérémie Lusseau /
SOS MEDITERRANEE

De 2014 à décembre 2022, au moins 25 758 personnes sont mortes en tentant de traverser la Méditerranée sur des embarcations de fortune, dont la majorité (20 248) en Méditerranée centrale, faisant de cette voie la route migratoire maritime la plus meurtrière au monde depuis 2014⁴. En 2022, la Méditerranée centrale a fait 1 417 victimes connues. Un chiffre certainement très en-dessous de la réalité, du fait de naufrages sans témoin.

Cette forte mortalité s'explique notamment par la très grande distance (300 à 400 km de haute mer) qui sépare la Libye de l'Europe, par le manque de moyens de sauvetage et de coordination des secours ainsi que par la dangerosité des conditions dans lesquelles femmes, hommes et enfants tentent une telle traversée pour fuir « l'enfer libyen » (embarcations inaptes à la navigation, systématiquement surchargées, absence de gilets de sauvetage, insuffisance d'approvisionnement en fuel, nourriture et eau). Toutefois, les départs de Libye continuent, été comme hiver. **À bord de l'*Ocean Viking*, de nombreuses personnes rescapées expliquent préférer « mourir en mer que de rester en Libye ».**⁵

4. Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Missing Migrants Project*

5. Témoignage de Wilfred, rescapé : <https://sosmediterranee.fr/temoignage/temoignage-wilfred/>

COORDINATION DÉFAILLANTE, RETOURS FORCÉS EN LIBYE ACCRUS

Dans le cadre de la politique d'externalisation du contrôle des frontières de l'Union européenne, le 3 février 2017, les États membres ont adopté la Déclaration de Malte dans l'optique « d'équiper, de former et de soutenir » les garde-côtes libyens. Depuis, des transferts financiers massifs ont eu lieu via différents mécanismes de financement de l'UE vers les autorités libyennes.

En juin 2018, l'Organisation maritime internationale (OMI) a également officialisé une Région libyenne de recherche et de sauvetage et un Centre de coordination des sauvetages (JRCC) à Tripoli.

Conformément aux protocoles d'accord conclus entre la Libye et des États tiers, les autorités libyennes poursuivent une politique d'interception et de renvoi des personnes rescapées en Libye, en violation du principe de non-refoulement. Les retours forcés soumettent à nouveau ces personnes à des traitements inhumains et dégradants, alors que la situation dans les camps où elles sont détenues en Libye est qualifiée par une mission d'enquête des Nations-Unies comme probables « crimes de guerre » et « crimes contre l'humanité »⁶. Ces interceptions contreviennent aux principes du droit maritime, qui imposent de débarquer les survivant.e.s d'un sauvetage dans un lieu « sûr », où tous les besoins fondamentaux sont satisfaits et les droits humains respectés.

En 2022, pas moins de 24 488 personnes ont été interceptées en mer et renvoyées de force en Libye.⁷

De plus, le Centre libyen de coordination des sauvetages ne respecte pas plus que les années précédentes ses obligations. Le JRCC ne répond pas aux messages émanant des ONG de sauvetage, il ne partage pas d'information permettant d'organiser la recherche et/ou le sauvetage d'embarcations en détresse et ne désigne jamais de lieu sûr aux navires d'ONG pour le débarquement après un sauvetage. Au contraire, les garde-côtes libyens ont à plusieurs reprises entravé nos opérations par des pratiques dangereuses lors de sauvetages effectués par nos équipes.

Ce défaut de coordination par les autorités maritimes, contraire aux obligations édictées dans les textes du droit de la mer, complique et ralentit fortement les opérations de recherche et de sauvetage, mettant ainsi en danger la vie des personnes en détresse.



Claire Juchat /
SOS MEDITERRANEE

6. Pour plus d'informations, voir ce rapport de la mission d'enquête de l'ONU en Libye « Detailed findings of the Independent Fact-Finding Mission on Libya » <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/03/libya-urgent-action-needed-remedy-deteriorating-human-rights-situation-un>

7. Source : Organisation internationale pour les migrations (OIM) Libye <https://libya.iom.int/>



BLOCAGE EN MER : UNE FEMME ENCEINTE EST ÉVACUÉE D'URGENCE, UN HOMME DÉSESÉRÉ SE JETTE PAR-DESSUS BORD

Le 29 mai, l'*Ocean Viking* est à nouveau soumis à un blocage en mer : aucune des autorités compétentes ne répond à ses demandes répétées pour un lieu sûr où débarquer les 297 personnes secourues entre le 19 et le 23 mai. Trois d'entre elles sont évacuées d'urgence, dont une femme, enceinte de huit mois. Nedjma, sage-femme à bord, explique : « le fait d'être en mer pendant plus de dix jours, de faire face au stress et à la peur [d'être retournée en Libye] et de dormir à même le sol avec les vibrations du navire a rendu son état critique. » Le même jour, un homme, épuisé et désespéré, se jette par-dessus bord. Heureusement, il est rapidement récupéré à la mer par notre équipe de sauvetage.

Par ailleurs, les personnes secourues par des navires d'ONG continuent d'être soumises à d'interminables attentes en mer avant d'être autorisées à débarquer en lieu sûr. De janvier à octobre, ces périodes de blocage ont augmenté au fil des mois, atteignant en moyenne neuf à dix jours d'attente sur l'*Ocean Viking*. Maintenir en mer dans cette incertitude les personnes secourues, alors qu'elles viennent d'échapper à la mort et qu'elles sont exposées aux éléments (mal de mer, chaleur, froid, vent, pluie), a de graves conséquences sur leur bien-être physique et mental. Ces souffrances ainsi que la peur grandissante d'être éventuellement renvoyées de force en Libye s'ajoutent aux séquelles des violences endurées (torture, extorsion, viols, séquestration, absence de soins...). Dans ces conditions de tension extrême et de promiscuité dans un espace fermé, la situation peut rapidement devenir incontrôlable.

“ L'enfer libyen ”

TÉMOIGNAGE DE NIA',

18 ANS, secourue par l'*Ocean Viking* le 27 décembre 2022 avec 112 autres personnes dont 23 femmes, 34 mineur.e.s non accompagné.e.s et trois bébés, le plus jeune âgé de deux semaines.



*En Libye, ils battent les femmes matin et soir. J'ai vu des femmes mourir sous mes yeux. **Ils vous violent, ils vous traitent comme un animal. Ils battent même les enfants et les bébés.** Vous devenez malade dans votre tête en restant en Libye. Regardez cet homme, il n'est plus avec nous. Même si nous ne parlons pas la même langue, sur l'embarcation, je le tenais fermement car il aurait pu tomber à tout moment. Il ne parle plus. Il ne mange plus seul. J'ai partagé le peu d'eau que j'avais avec lui. La Libye fait ça aux gens. Certains deviennent des fantômes. Et moi, j'ai mal au ventre.*



Anthony Jean /
SOS MEDITERRANEE

LES ONG DE SAUVETAGE ENTRAVÉES

Depuis plus de cinq ans, les navires humanitaires subissent des entraves répétées de la part des autorités italiennes, diminuant ainsi fortement leur présence – pourtant vitale – dans la zone de détresse, alors que les naufrages mortels se succèdent.

À la suite d'inspections ciblées et répétées par les autorités maritimes italiennes, plusieurs navires d'ONG ont de nouveau connu, en 2022, des **périodes de détention administrative** plus ou moins longues. Ce fut notamment le cas pour l'*Ocean Viking*, qui a été immobilisé entre le 10 et le 27 janvier dans le port de Trapani, en Sicile, à la suite d'une inspection qui avait duré onze heures.

En septembre 2022, l'arrivée au pouvoir en Italie d'un gouvernement ouvertement hostile aux ONG de sauvetage en mer n'a fait qu'accentuer une situation déjà très compliquée pour les navires humanitaires. Début novembre, aucun des centres de coordination des sauvetages compétents et à proximité du lieu de détresse (Libye, Malte et Italie) n'ayant répondu à ses multiples demandes de port sûr durant trois semaines entières, l'*Ocean Viking* a dû se tourner vers des pays plus éloignés, notamment la France, pour débarquer. ([Voir la carte p. 27](#))

Le 2 janvier 2023, le gouvernement italien publiait un décret édictant de « nouvelles règles » pour les navires des ONG de recherche et de sauvetage, accompagnées de lourdes amendes et sanctions. En parallèle, l'attitude des autorités maritimes italiennes changeait radicalement dès la fin d'année 2022 : désormais, dès qu'un navire humanitaire porte secours à une embarcation en détresse, elles assignent aussitôt un lieu sûr, mais celui-ci est systématiquement très éloigné, leur imposant entre trois et quatre jours de navigation. Cela a pour conséquence de vider la zone de détresse des quelques navires de sauvetage civils encore opérationnels. Ces trajets doublent en outre la consommation en fuel des navires, grevant sérieusement le budget des ONG.

LE SAUVETAGE EN HAUTE MER



“ Je ne pensais pas que je pourrais être sauvé... ”

KADER*, secouru par l'Ocean Viking le 4 avril 2022

*Douze personnes sont tombées à l'eau peu après avoir quitté la plage. Elles étaient fatiguées et se sont endormies. Nous n'avons pu récupérer que trois personnes. Un ami qui était en détention avec moi fait partie de ceux qui sont morts. Je l'ai perdu. **Les gens étaient très faibles sur l'embarcation pneumatique, ils vomissaient, ils étaient aussi intoxiqués par l'odeur du carburant.** J'ai perdu espoir. Je ne pensais pas que je pourrais être sauvé, mais vous êtes finalement arrivés. ”*



Anthony Jean /
SOS MEDITERRANEE

2022 : LE SAUVETAGE EN CHIFFRES



9 missions en mer



45 opérations de sauvetage dans les eaux internationales



18 embarcations pneumatiques

11 barques en fibre de verre

9 petits bateaux en bois (environ 30 personnes)

7 bateaux en bois de taille moyenne (environ 75-150 personnes)



2 505 personnes secourues avec l'*Ocean Viking*



de **31 nationalités** différentes

272 femmes (11 %)



751 mineur.e.s (30 %), dont 79 % non accompagné.e.s



43 enfants < 5 ans (2 %)



10 personnes en situation de handicap

2 627 consultations médicales à bord



18 personnes concernées par une évacuation médicale d'urgence



46 000 repas distribués aux rescapé.e.s



2 505 kits de survie distribués, et autant de couvertures



FAITS SAILLANTS EN 2022

- **20 %** des sauvetages effectués par les ONG en Méditerranée centrale sont réalisés par l'*Ocean Viking*.
- **10 embarcations de fortune** secourues en 60 heures fin août : un record absolu pour l'*Ocean Viking*.
- Crise aiguë en novembre : après avoir secouru 234 personnes, l'*Ocean Viking* est contraint de débarquer les rescapé.e.s à Toulon, après 46 demandes de port sûr et trois semaines d'attente en mer.
- Changement de cap en décembre : les autorités italiennes désignent désormais des ports sûrs très éloignés en Italie.
- SOS MEDITERRANEE reçoit le Prix 2022 de la Fédération internationale du sauvetage maritime (IMRF).



Tara Lambourne /
SOS MEDITERRANEE



LES FONDAMENTAUX DU SAUVETAGE EN MER

LE DROIT MARITIME COMME BOUSSOLE

Depuis le début de ses opérations en 2016, **SOS MEDITERRANEE** a toujours respecté scrupuleusement l'ensemble des conventions internationales définissant les obligations de secours en mer.⁸ Le droit maritime édicte les principes obligeant les capitaines à prêter assistance à toute personne en détresse en mer, de manière inconditionnelle, dans le respect de la dignité des survivant.e.s. De leur côté, les États doivent coordonner les opérations de sauvetage en mer et assigner un lieu sûr de débarquement aux personnes rescapées dans les meilleurs délais.

NOTRE NAVIRE : L'OCEAN VIKING

De 2016 à fin 2018, **SOS MEDITERRANEE** a mené sa mission de sauvetage en mer avec l'*Aquarius*. Depuis 2019, l'association affrète l'*Ocean Viking*, navire qui bat pavillon norvégien, auprès de l'armateur Høyland Offshore A/S. Son pont arrière est équipé d'une dizaine de conteneurs aménagés pour accueillir, soigner et protéger les rescapé.e.s. Le module médical de 60 m² comprend une salle de consultation, un cabinet médical et une salle d'hospitalisation. Un conteneur réfrigéré peut être utilisé comme morgue. Le navire dispose de trois canots de sauvetage rapides.



COMMENT SE DÉROULE UN SAUVETAGE ?

1/ Recherche

L'*Ocean Viking* patrouille en Méditerranée centrale, exclusivement dans les eaux internationales, généralement au large de la Libye. Il dispose de radars et ses équipes se relaient à la passerelle pour assurer la veille aux jumelles afin de repérer d'éventuelles embarcations en détresse.

2/ Coordination

Lorsqu'une embarcation en détresse est repérée ou signalée par un tiers, et à toutes les étapes de l'opération, l'*Ocean Viking* contacte systématiquement les centres de coordination et de sauvetage compétents censés coordonner les opérations (en Libye, en Italie et à Malte – voir carte p. 23).

3/ Sauvetage

L'*Ocean Viking* lance ses canots de sauvetage en direction de la position communiquée. Les embarcations rencontrées sont le plus souvent surchargées et menacent de rompre ou de chavirer à tout moment. Les personnes en détresse n'ont, la plupart du temps, ni vivres, ni eau, ni gilets de sauvetage. Sans assistance, les chances de survie sont minimales. Les équipes s'efforcent de stabiliser la situation et de limiter les risques de naufrage mortel en calmant les personnes et en leur distribuant des gilets de sauvetage. On procède ensuite à leur évacuation vers l'*Ocean Viking* (malades, enfants et femmes enceintes d'abord).

⁸ Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer – SOLAS (1974)
Convention sur la recherche et le sauvetage maritimes – SAR (1979)
Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer – UNCLOS (1982)
Directives sur le traitement des personnes secourues en mer – Résolution IMO MSC.167(78) (2004)

4/ Accueil à bord

Les personnes rescapées sont prises en charge par une équipe mixte de **SOS MEDITERRANEE** et de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) qui effectue une première évaluation médicale pour les cas nécessitant des soins d'urgence, ainsi que la distribution de nourriture, d'eau, de couvertures et de vêtements propres. Un abri sur le pont est réservé aux femmes et aux enfants de moins de 12 ans. Un second est attribué aux hommes.

5/ Soins médicaux et protection

Les membres du personnel soignant (1 chef d'équipe, 1 médecin, 1 sage-femme et 1 infirmier.e) traitent d'abord les urgences, puis reçoivent en consultation les malades, les blessé.e.s et les femmes enceintes. L'identification des personnes les plus vulnérables, la restauration des liens familiaux et les autres activités de protection à bord sont effectuées par le personnel de la FICR.

6/ Débarquement

Selon le droit maritime, un sauvetage ne se termine que lorsque les rescapé.e.s débarquent en lieu sûr. Ce sont les autorités maritimes compétentes (des pays côtiers responsables) qui ont la charge de désigner ce port et de l'indiquer au capitaine du navire. L'*Ocean Viking* attend donc toujours instruction des autorités maritimes et ne choisit en aucun cas le port de débarquement des rescapé.e.s.



« RÉGIONS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE » OU « EAUX TERRITORIALES » : ATTENTION À LA CONFUSION



Les eaux internationales où l'*Ocean Viking* navigue sont divisées en différentes Régions de recherche et de sauvetage (SRR) attribuées aux autorités maritimes de Malte, de Libye et d'Italie. Chacun de ces États y est responsable de la coordination des opérations de recherche et de sauvetage jusqu'au débarquement dans un lieu sûr.

Ces zones SRR, dans les eaux internationales, impliquent des devoirs et des responsabilités des États côtiers. Attention à ne pas confondre avec les eaux territoriales qui font partie du territoire national et confèrent d'autres droits et responsabilités.

Notre navire ne pénètre jamais dans les eaux territoriales, sauf dans le cas d'un débarquement dans un port, sur instruction des autorités maritimes compétentes.

2022 : UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE

APRÈS SA DÉTENTION PAR LES AUTORITÉS ITALIENNES DURANT 17 JOURS EN JANVIER, L'OCEAN VIKING EST REPARTI SAUVER DES VIES EN MÉDITERRANÉE CENTRALE, ENCHAÎNANT LES OPÉRATIONS DE SAUVETAGE RECORD ET DES BLOCAGES EN MER INÉDITS. 2 505 PERSONNES ONT AINSI ÉTÉ SECOURUES DE 45 EMBARCATIONS EN DÉTRESSE DANS LES EAUX INTERNATIONALES.

Parmi elles, on comptait 18 embarcations pneumatiques, 17 bateaux en bois et 10 barques en fibre de verre. Au moment de les secourir, 24 de ces embarcations se trouvaient dans la Région de recherche et de sauvetage (SRR) sous coordination libyenne, alors que 21 autres étaient en SRR maltaise (voir carte p. 23).

Le temps d'attente pour un port sûr a été tout aussi problématique que par les années passées, avec en moyenne neuf à dix jours avant de débarquer (hormis la crise de fin d'année).



Camille Martin Juan /
SOS MEDITERRANEE

IMRF 2022 : PRIX D'EXCELLENCE POUR SOS MEDITERRANEE

La Fédération internationale de sauvetage maritime (IMRF) a décerné son Prix 2022 à **SOS MEDITERRANEE** pour la « contribution exceptionnelle de son équipe aux opérations de recherche et de sauvetage en mer ». Cette récompense d'une institution internationale renommée reconnaît ainsi le professionnalisme de nos équipes et distingue à la fois notre engagement pour sauver des vies en mer ainsi que les méthodes et techniques développées. **SOS MEDITERRANEE** a été choisie parmi dix finalistes du monde entier, de la Nouvelle-Zélande au Canada, en passant par l'Afrique du Sud, la Norvège et la Hollande.

DEUX INSPECTIONS, UNE DÉTENTION DE 17 JOURS

Le 10 janvier 2022, après plus de onze heures d'inspection scrupuleuse par les autorités portuaires de Trapani, en Sicile, l'*Ocean Viking* est une fois de plus l'objet d'une détention administrative : un nouvel exemple du harcèlement administratif qui vise les navires de sauvetage humanitaires opérant en Méditerranée centrale. Il s'agit alors du sixième contrôle auquel l'*Ocean Viking* est soumis depuis le début de ses opérations en août 2019, un nombre excessivement élevé. Après avoir procédé aux nouveaux aménagements exigés et obtenu les nouvelles certifications demandées, l'*Ocean Viking* obtient enfin l'autorisation de quitter ce port italien le 27 janvier et repart sauver des vies en mer début février. Plus tard dans l'année, le navire *Sea Watch 3*, de l'ONG allemande *Sea Watch*, sera détenu à partir du mois de septembre.

Le 22 septembre 2022, une nouvelle inspection par l'État du port de Syracuse intervient alors que l'*Ocean Viking* s'apprête à entamer sa huitième mission de l'année. Cette fois, bien qu'aucune détention n'ait été signifiée à l'encontre du navire, les nouvelles demandes d'aménagement, les autorisations supplémentaires exigées avant son départ et l'extrême fatigue des équipes l'obligent à annuler la mission suivante.

DU JAMAIS VU SUR L'OCEAN VIKING : DIX EMBARCATIONS EN 60 HEURES

Dix sauvetages en moins de trois jours (du 24 au 26 août), un record absolu pour l'*Ocean Viking*. 466 femmes, hommes et enfants exténué.e.s, ayant passé jusqu'à trois jours à la dérive sur des embarcations de fortune, sans eau ni nourriture, dont 81 mineur.e.s, des femmes enceintes, des bébés et même une petite fille de trois semaines. 19 nationalités représentées. Une affluence inédite de patient.e.s à la clinique du navire. Trois femmes enceintes évacuées d'urgence. Onze jours d'attente en mer par des températures qui ont frôlé les 40°C sur le pont du navire avant le débarquement au port de Tarente, dans la nuit du 4 au 5 septembre... Cette mission particulièrement dense a été à l'image de l'année 2022.

Ce rythme effréné a été celui de l'*Ocean Viking* dès le mois de mai. Ce fut encore le cas les 24 et 25 juillet, quand cinq sauvetages se sont succédé en une trentaine d'heures, permettant de secourir 387 personnes en détresse. Au début de l'été, le navire avait parcouru des centaines de kilomètres dans les zones de recherche et de sauvetage libyenne et maltaise afin de secourir huit embarcations entre le 24 juin et le 4 juillet.



Tara Lambourne /
SOS MEDITERRANEE

21 JOURS D'ATTENTE AVANT DE DÉBARQUER À TOULON

Entre le 22 et le 26 octobre, les équipes de l'*Ocean Viking* portent secours à 234 personnes dans six embarcations en détresse, dans les eaux internationales au large de la Libye. Plusieurs de ces sauvetages se déroulent en pleine nuit. L'une des embarcations a passé plus de trois jours en mer sans nourriture, ses occupants présentent des signes d'épuisement, de déshydratation, d'hypothermie et de graves brûlures.

Comme toujours, la passerelle du navire informe les autorités maritimes compétentes de la situation puis formule les demandes d'assignation d'un port sûr. À bord, alors qu'une tempête se lève, la situation sanitaire et psychologique des personnes rescapées se dégrade au fil des jours, au point de craindre des pertes en vies humaines. Quatre personnes, dont l'état médical nécessite des soins à terre, sont évacuées par hélicoptère. Ni la Libye, ni Malte, ni même l'Italie ne répondent aux 46 demandes du navire pour un lieu sûr de débarquement. La situation devenant critique, ce sera finalement à Toulon, en France, que l'*Ocean Viking* pourra débarquer les 230 personnes toujours à son bord. Certains des rescapés auront ainsi passé 21 jours sur le pont de notre navire, soit la plus longue période de blocage jamais vécue par des personnes secourues par **SOS MEDITERRANEE**.

“ Les États européens ont bafoué le droit maritime d'une manière inédite ! ”

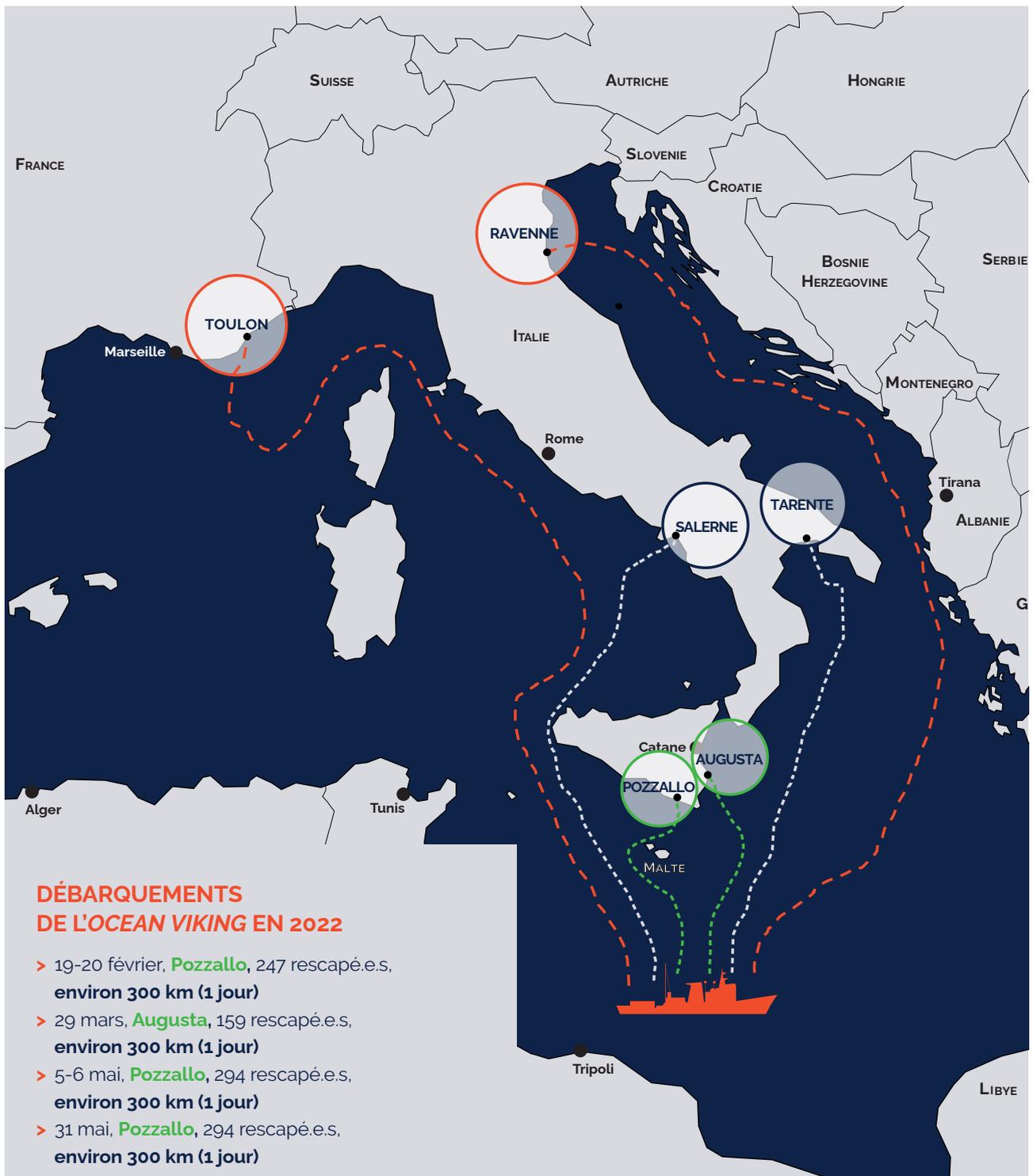
SOPHIE BEAU, directrice générale de **SOS MEDITERRANEE** France

Nous sommes soulagé.e.s qu'un port sûr en France ait été attribué, mettant fin à une situation critique. Mais cette solution a un goût amer : ces 230 femmes, enfants et hommes ont vécu un véritable calvaire et sont épuisé.e.s, tout comme nos équipes. Débarquer près de trois semaines après les sauvetages, si loin de la zone d'opération en Méditerranée centrale, est le résultat d'un échec dramatique de la part de l'ensemble des États européens.



DES PORTS DE PLUS EN PLUS ÉLOIGNÉS

Reparti de Marseille le 18 décembre 2022, l'*Ocean Viking* porte secours à 113 personnes dans la nuit du 26 au 27 décembre. Cette fois, les autorités maritimes italiennes assignent un lieu sûr très rapidement à notre équipe. Il s'agit de Ravenne, au nord de l'Adriatique. Le navire se voit dans l'obligation de rejoindre ce port sans délai, ce qui représente quatre longs jours de navigation, très loin de la zone de sauvetage.



DÉBARQUEMENTS DE L'OCEAN VIKING EN 2022

- > 19-20 février, **Pozzallo**, 247 rescapé.e.s, environ 300 km (1 jour)
- > 29 mars, **Augusta**, 159 rescapé.e.s, environ 300 km (1 jour)
- > 5-6 mai, **Pozzallo**, 294 rescapé.e.s, environ 300 km (1 jour)
- > 31 mai, **Pozzallo**, 294 rescapé.e.s, environ 300 km (1 jour)
- > 6-7 juillet, **Pozzallo**, 306 rescapé.e.s, environ 300 km (1 jour)
- > 1er août, **Salerne**, 387 rescapé.e.s, environ 750 km (2 jours)
- > 4 septembre, **Tarente**, 459 rescapé.e.s, environ 700 km (2 jours)
- > 11 novembre, **Toulon (France)**, 230 rescapé.e.s, environ 1 350 km (4 jours)
- > 31 décembre, **Ravenne**, 113 rescapé.e.s, environ 1 350 km (4 jours)

NB : Les trajectoires du navire sur la carte et les distances sont à titre indicatif.

Ainsi, c'est un changement radical de stratégie concernant les débarquements qui s'opère en 2022 de la part des autorités italiennes. Lors des cinq premières missions, de février à juillet, les autorités italiennes ont dirigé l'*Ocean Viking* vers les ports siciliens de Pozzallo et Augusta, à quelque 300 km de la zone de détresse. À partir du mois d'août, les débarquements se sont faits sur le continent, pratiquement deux fois plus loin. La mission suivante a mené l'*Ocean Viking* à Toulon en France, après trois semaines d'errance, alors que les rescapé.e.s secouru.e.s en décembre ont été débarqué.e.s à environ 1350 km du lieu de leur sauvetage, dans la ville de Ravenne. En raison de cette nouvelle politique des autorités italiennes, les navires de sauvetage civils se trouvent ainsi éloignés de la zone où le plus grand nombre de naufrages se produisent, au large des côtes libyennes.



UN NOUVEAU CANOT DE SAUVETAGE SUR MESURE

Plus grand, plus rapide, entièrement équipé et plus robuste, son ergonomie a été dessinée pour augmenter notre capacité de sauvetage et résister aux conditions extrêmes de nos opérations en mer. Livré le 7 décembre 2022 pour un coût de 233 850 €, voici notre nouveau canot de sauvetage *Easy 1*. Le cahier des charges comportait 107 exigences spécifiques, élaborées sur la base de nos sept années d'expertise en sauvetage de masse.

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

L'ÉQUIPE MÉDICALE EST COMPOSÉE DE QUATRE PERSONNES, DONT UN.E MÉDECIN, UN.E SAGE-FEMME ET UN.E INFIRMIÈR.E. EN 2022, ELLE A DISPENSÉ 2 627 CONSULTATIONS DANS LA CLINIQUE DE L'OCEAN VIKING.

La teneur des consultations médicales atteste des conditions très difficiles de la traversée en mer ainsi que des violences répétées, du manque d'hygiène, de nourriture et d'eau, et de l'absence de soins en Libye et durant le parcours migratoire. Les principaux motifs de consultation sont des douleurs généralisées, des infections de la peau et des blessures, fréquemment liées aux violences subies sur le parcours. Mentionnons également le mal de mer, les infections aiguës des voies respiratoires supérieures, l'identification de cas de Covid-19, les grossesses, les brûlures cutanées causées par le mélange de gasoil et d'eau de mer, ainsi que les suites des violences sexuelles.

En 2022, 18 personnes, notamment plusieurs femmes enceintes, ont nécessité une évacuation sanitaire d'urgence, par hélicoptère ou par bateau.

Notons par ailleurs la présence de dix personnes porteuses de handicap parmi les rescapé.e.s durant l'année, qui ont nécessité des soins spécifiques.

LA FICR : PARTENAIRE VITAL POUR LA PRISE EN CHARGE SUR L'OCEAN VIKING

Depuis septembre 2021, des personnels de **SOS MEDITERRANEE** et de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) assurent ensemble le soutien post-sauvetage à bord : distribution de nourriture, de vêtements secs, de couvertures et de produits d'hygiène élémentaire, soins médicaux, aide psychologique, activités de protection... La FICR apporte également un soutien financier aux opérations maritimes.

Enfin, l'équipe médicale et de protection effectue un travail d'identification des personnes les plus vulnérables à bord de l'*Ocean Viking* afin de les orienter vers les services compétents pour une prise en charge adaptée (médicale, ou en matière de protection) lors du débarquement.



Parmi les causes de consultation à la clinique de l'Ocean Viking, de graves brûlures cutanées causées par l'exposition prolongée au soleil et le contact avec le mélange, très corrosif, d'eau salée et de carburant.



Tara Lambourne /
SOS MEDITERRANEE

L'une des 230 personnes rescapées qui ont pu débarquer à Toulon le 11 novembre 2022 après trois semaines d'attente en mer.



Camille Martin Juan /
SOS MEDITERRANEE



2 505 PERSONNES RESCAPÉES AUX PARCOURS DIVERS

Les personnes recueillies à bord de l'*Ocean Viking* ont chacune leur histoire. La fuite d'une guerre, d'une famine, de menaces politiques, de violences domestiques – notamment pour les femmes et les jeunes filles – ou la recherche d'une vie meilleure sont autant de raisons qui les ont amenées à quitter leur pays. Selon leurs propres déclarations recueillies à bord, elles arrivent en Libye, de gré ou de force, soit pour y travailler, soit par l'entremise de trafiquants d'êtres humains, de bandes criminelles ou de groupes armés. Toutes ont relaté des faits similaires concernant leur séjour dans ce pays. Détenues dans des conditions extrêmement difficiles, elles n'ont eu d'autre choix que de risquer leur vie en mer, seules, en groupe ou en famille, pour fuir ce qu'elles appellent « l'enfer libyen ». Le pays est en proie au chaos et les personnes en situation de migration y sont le plus souvent enfermées, dépouillées, torturées, agressées sexuellement, soumises aux travaux forcés et à l'esclavage, voire assassinées.



Michael Bunel /
SOS MEDITERRANEE

ABDOU, NOUVEAU-NÉ À BORD

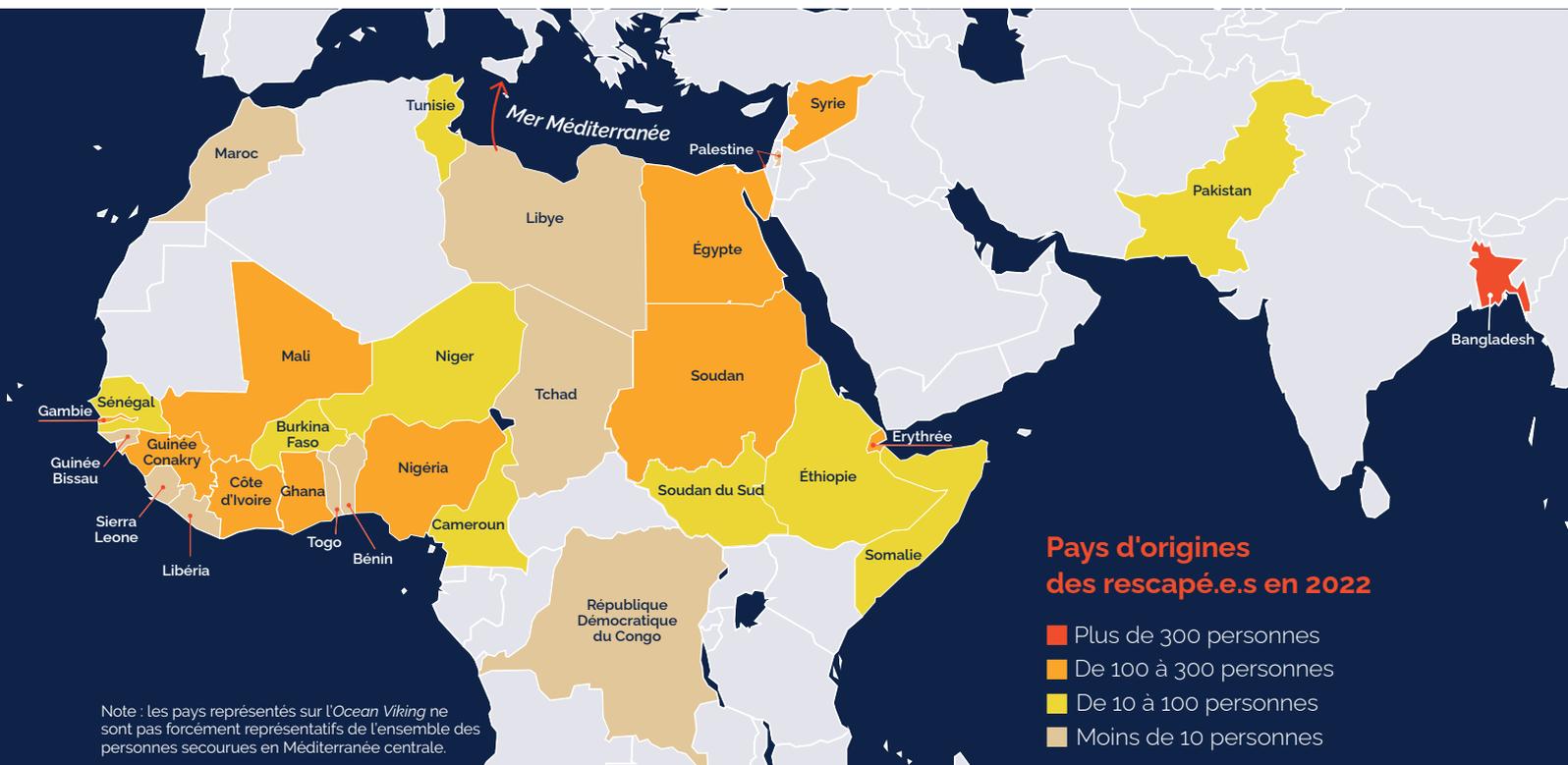
Abdou* avait 14 jours le 27 décembre 2022. Plus jeune rescapé de cette mission de l'Océan Viking, il a été secouru au milieu de la nuit avec 112 autres personnes sur un bateau pneumatique surchargé. Sa mère, âgée de 18 ans, a passé plus d'un an en Libye avant de fuir, par la mer, avec son nouveau-né. « Dans sa courte vie, il a passé une nuit et un jour en mer où il aurait pu mourir à tout moment. C'est effrayant de savoir que les rescapé.e.s n'ont d'autre choix que de risquer leur vie et celle de leurs enfants pour fuir la Libye » explique Claire, chargée de communication à bord pour **SOS MEDITERRANEE**.

Fait préoccupant, l'augmentation du nombre de mineur.e.s à bord depuis deux ans. Ils et elles représentaient en moyenne 25 % des rescapé.e.s depuis 2016, contre 30% en 2022, soit 751 personnes âgées de 0 à 17 ans, dont la plupart étaient de jeunes adolescent.e.s mineur.e.s voyageant seul.e.s (80 %). Les enfants de moins de cinq ans étaient au nombre de 42 (2% des rescapé.e.s) y compris des nourrissons âgés de quelques jours à peine.

PAYS D'ORIGINE

Depuis le début de ses opérations, **SOS MEDITERRANEE** a relevé 44 pays d'origine des personnes rescapées, en Afrique ou en Asie. En 2022, 31 nationalités étaient représentées, le Bangladesh arrivant au premier rang avec 439 ressortissant.e.s.

LES 31 PAYS REPRÉSENTÉS SUR L'OCEAN VIKING EN 2022



LE TÉMOIGNAGE ET LA MOBILISATION

 Yannick Taranco/
SOS MEDITERRANEE



Alors j'ai voulu devenir bénévole.

ÉLOÏSE, 16 ans, responsable du groupe Jeunes bénévoles de **SOS MEDITERRANEE**

C'est à 13 ans que j'ai découvert ce qui se passait en Méditerranée : les naufrages, les morts... Et j'étais choquée de savoir que dans cette mer où je me baignais depuis toute petite, il pouvait se passer des drames ! Alors j'ai voulu devenir bénévole.”

2022 : LA SENSIBILISATION EN CHIFFRES



650 bénévoles mobilisé.e.s
dans **19** antennes en France

75 collectivités
territoriales solidaires
avec **SOS MEDITERRANEE**



464 événements

26 813 retombées médiatiques
enregistrées en France



21 462 élèves sensibilisé.e.s,
du primaire au supérieur

34 500 nouveaux followers
sur nos réseaux sociaux



FAITS SAILLANTS EN 2022

- Des antennes de bénévoles très mobilisées et en croissance.
- Plus de 200 médiations d'expositions pour des groupes scolaires.
- Trois antennes réunies pour la Route du rhum avec le soutien de grands *skippers*.
- Parution chez Folio du recueil « SOS MEDITERRANEE, les écrivains s'engagent ».
- « Jeunesse naufragée, jeunesse engagée » : un événement à Bordeaux à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant.
- Forte visibilité médiatique autour du débarquement de l'*Ocean Viking* à Toulon.



EN 2022, LES BÉNÉVOLES ET PARTENAIRES SE SONT PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE ET ONT PERMIS DE PORTER HAUT ET FORT NOTRE APPEL SUR L'URGENCE D'AGIR EN MER, AUPRÈS D'UN PUBLIC TOUJOURS PLUS LARGE.

MOBILISATION CITOYENNE

SOS MEDITERRANEE est intimement liée à cette mobilisation citoyenne exceptionnelle qui la porte depuis sa création en 2015. En France, l'association s'attache à sensibiliser le grand public à la situation en Méditerranée, et notamment les jeunes. Elle porte la parole des personnes rescapées pour faire entendre leur témoignage sur la traversée et les terribles conditions de séjour en Libye. Des dizaines d'initiatives affluent spontanément de la part de la société civile pour prendre part au combat de l'association.



19 ANTENNES, 650 BÉNÉVOLES

Afin de mener à bien sa mission de témoignage en France, **SOS MEDITERRANEE** compte 19 antennes et cinq relais, pour 24 groupes animés par des bénévoles en 2022.



- | | | |
|----------------|-------------------------------|---------------------------------|
| > Bordeaux | > Lille – Grand-Nord | > Rennes |
| > Brest | > Lyon | > Saint-Étienne |
| > Bretagne-Sud | > Marseille / Aix-en-Provence | > Saint-Nazaire / Vendée |
| > Caen | > Nantes | > Strasbourg |
| > Grenoble | > Nice | > Toulouse / Foix / Carcassonne |
| > Hérault | > Paris / Le Mans | |
| > La Rochelle | > Perpignan | |

Les bénévoles y conduisent des activités telles que la sensibilisation des publics scolaires et du grand public, la tenue de stands d'information, le relais des témoignages des rescapé.e.s et de marins recueillis à bord de l'*Ocean Viking*, des initiatives pour collecter des dons, l'organisation de spectacles, d'interventions, de projections-débats, d'expositions de photos ou de lectures.



Anne-Laure Boyer /
SOS MEDITERRANEE

« Jeunesse naufragée, jeunesse engagée »
au Rocher le Palmer à Bordeaux
le 20 novembre

LA SENSIBILISATION SCOLAIRE SE POURSUIT

Depuis la création de **SOS MEDITERRANEE** en 2015, dans le cadre de sa mission de témoignage, les bénévoles organisent des séances de sensibilisation scolaire afin de présenter la situation en Méditerranée et les actions de sauvetage des ONG. L'association dispose d'un agrément dispensé par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse dans cette optique.

En 2022, **21 462 élèves** de l'enseignement élémentaire et secondaire ont été sensibilisé.e.s dans 15 académies lors de plus de 500 interventions. Les demandes des établissements sont en hausse constante.

464 ÉVÉNEMENTS SUR TOUT LE TERRITOIRE

En 2022, nos bénévoles ont participé à 464 événements pour sensibiliser le public via des stands, expositions, tables-rondes, projections de films ou concerts de soutien. Ces initiatives étaient souvent menées dans le cadre de partenariats avec des structures associatives et culturelles ou encore des entreprises et des collectivités territoriales. En voici quelques exemples.

Des milliers de personnes ont visité **l'exposition « SOS MEDITERRANEE, un engagement citoyen »** en Occitanie, notamment à Port Camargue ou à Millau. En mars, le siège de la mutuelle Mutami à Toulouse a accueilli **l'exposition « Sauver, protéger, témoigner »**, animée de plusieurs tables rondes. Des conférences et visites de **l'exposition « Éclaireuses d'humanité, visages et parcours de femmes en Méditerranée »** ont aussi eu lieu dans plusieurs villes. En juin à Lyon, une soirée de soutien a été organisée au centre culturel de La Rayonne avec l'appui de la ville de Villeurbanne, alors qu'à Montpellier ou à Marseille, l'exposition « Banksy Modeste Collection » a attiré un public nombreux qui a bénéficié de visites personnalisées.

“ **C'est un combat de l'urgence
la plus absolue que mène
SOS MEDITERRANEE.**

ALEXANDRE, responsable des partenariats de la mutuelle Mutami

Ce sont ces moments rares d'humanité pure qui font qu'on a envie de continuer encore et encore à militer pour un « monde meilleur ».

Le 20 juin, à l'occasion de la **Journée mondiale des réfugié.e.s**, les bénévoles se sont notamment mobilisé.e.s à Marseille, Sisteron et Lyon. Le 25 juin, dans six antennes de bénévoles en France et trois en Suisse, **la flash mob « Répondez à ce SOS ! »** alertait le public sur l'urgence humanitaire en Méditerranée centrale. Pendant l'été de nombreux **festivals** ont accueilli nos stands et porte-paroles, et ont permis de recueillir des dons par des opérations de collecte de gobelets solidaires. Les Escales de Saint-Nazaire et le festival Les Suds à Arles en sont deux exemples.

Le 20 novembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, l'antenne de Bordeaux a imaginé une journée de sensibilisation intitulée « **Jeunesse naufragée, jeunesse engagée** », en partenariat avec le Rocher de Palmer. Des ateliers autour de la BD et du dessin de presse, des échanges avec les équipes à bord et une table-ronde ont permis de sensibiliser enfants, adolescent.e.s et étudiant.e.s à la situation des jeunes rescapé.e.s, et de mettre en lumière l'engagement croissant des jeunes au sein de l'association. En soirée, le groupe **Feu ! Chatterton** a offert un concert qui a permis de récolter 26 500 €.



PARTENAIRES

DE LA MOBILISATION CITOYENNE

QUE CE SOIT AU NIVEAU NATIONAL OU À UN NIVEAU LOCAL, LES PARTENAIRES DE LA MOBILISATION CITOYENNE SONT NOMBREUX À S'ENGAGER À NOS CÔTÉS POUR NOUS AIDER À MENER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION, EN METTANT DES LIEUX À DISPOSITION POUR LES ÉVÉNEMENTS OU EN SOUTENANT LES ACTIONS DE COLLECTE.

PARTENAIRES NATIONAUX

24h de la vie d'une femme / Ars Anima
Banksy Modeste Collection
CCAS / CMCAS
Exposition En Vie / Quai des bulles
Film Bigger Than Us / Jour2Fête
Film Lettre à Nikola / Dérives production
Film Tilo Koto / La 25^e Heure
Folio / Gallimard
La Pêche du Jour / Théâtre du Rond-Point
Le Dernier Voyage (Aquarius) / Collectif F71
Obi / Horizon musique

PARTENAIRES DES ANTENNES BÉNÉVOLES

Alpes-Maritimes : La Pastorale des migrants, Festival du livre de Mouans-Sartoux
Bordeaux : Le Rocher de Palmer, Darwin, Collectif Bienvenu
Brest : Atlantique jazz, Fête de la mer et du nautisme, Festival de cinéma de Douarnenez
Bretagne Sud : Festival international

du film insulaire de Groix, Les Aventuriers de la mer à Lorient, Emmaüs Vannes, Fête de l'humanité Bretagne

Caen : Forum Normandie pour la paix, Chauffer dans la noirceur, Centre chorégraphique de Caen et Normandie, Moho, Café des images à Hérouville, La Bernièraise, festival Green River Valley, Opéra de Rouen

Grenoble : La Bobine, La Belle électrique, L'Université Grenoble-Alpes, No-Logo festival

Hérault : Opéra de Montpellier, Le Domaine d'O, Escalade à Sète, Jazz à Sète, Festival de Thau, What a Trip, Les Automnales à Bédarieux, Les Emmuscades à Frontignan, Mama Stock, Montpellier Danse

La Rochelle : La Sirène

Lille : Sciences-Po Lille, L'Aéronef, Le Grand Sud, La Compagnie DMT

Lyon : Maison des Rancy, Maison des solidarités, La Rayonne à Villeurbanne

Marseille : Le Mucem, La Criée, La Cité des arts de la rue, Lieux publics, Kedge Business School, Les Rencontres d'Averroès, La Fiesta des

Suds, Le 6MIC à Aix-en-Provence, Les Suds à Arles, Charlie jazz festival et Dub station festival à Vitrolles, Festival de Marseille, L'Estival Albert-Camus à Lourmarin

Nantes : Stéréolux, Festival de la Paix à Bouvron

Paris : Ground Control, Fondation GoodPlanet, Le Petit Bain, Secours catholique, Solidays, La Fête de l'Huma, Festival Mediapart, Théâtre de la commune à Aubervilliers

Perpignan : Ancienne coopérative à Toreilles, librairie La Maison des mots, cinéma Pierre-Richard à Gruissan

Rennes : Théâtre national de Bretagne, festival Quartiers d'été, France bénévolat Ille-et-Vilaine, La Route du rhum

Saint-Étienne : L'Amicale Tardy, La Comète, L'arbre vagabond au Chambon-sur-Lignon

Saint-Nazaire : festival Les Escalles, Cinéville

Toulouse : La Grainerie, La Pachamama, Le Bikini, Rose festival, Convivencia, festival de photo MAP, Ingénieuse Afrique à Foix

PERSONNALITÉS ENGAGÉES

Outre **Feu ! Chatterton**, plusieurs personnalités ont porté notre voix auprès de publics variés en 2022 et participé à la collecte de fonds pour notre mission.

De janvier à mars, **Jean-Michel Ribes** a mis en scène au théâtre du Rond-Point la fable dérangement d'**Eric Fottorino** La Pêche du Jour, qui éclaire crûment le cynisme, l'indifférence et l'impuissance de nos sociétés face au drame humanitaire en Méditerranée. La lecture, interprétée par **Jacques Weber** et **Lola Blanchard**, a permis de sensibiliser 2 205 spectateurs et de reverser 15 000 €.

En février, le rappeur **Zamdane** a collecté 14 300 € en quelques jours à l'occasion de la sortie de son premier album en partenariat avec Yard.

À l'initiative de l'écrivain **Jean-Baptiste del Amo** et de l'éditeur **Jean-Marie Laclavetine**, Gallimard a publié un recueil de textes inédits vendu au profit de notre association. SOS MEDITERRANEE, les écrivains s'engagent réunit 17 écrivain.e.s : **Abd Al Malik, Jakuta Alikavazovic, Muriel Barbery, Amina Damerdjji, Kamel Daoud,**



*Théâtre du Rond-Point à Paris,
19 décembre 2022.*

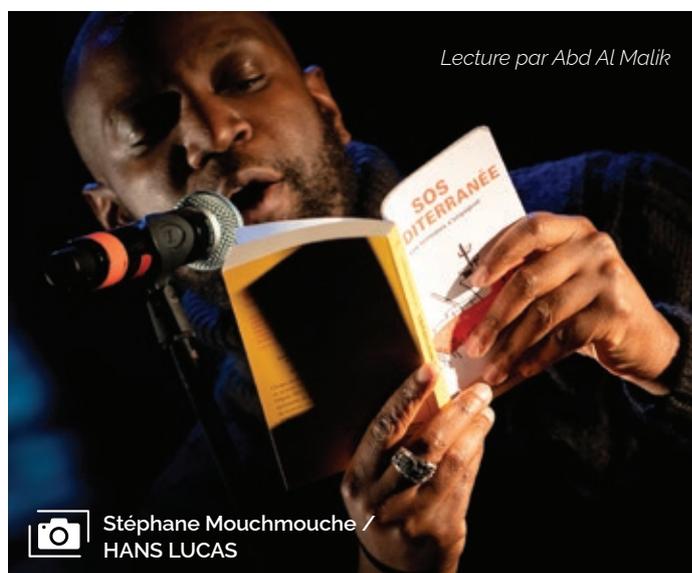


 Jérémie Lusseau /
SOS MEDITERRANEE

Marie Darrieussecq, Erri De Luca, Ananda Devi, Éric Fottorino, Laurent Gaudé, Maylis de Kerangal, Carole Martinez, François Morel, Marie NDiaye, Wilfried N'Sondé, Leïla Slimani, et l'illustratrice Pénélope Bagieu. Auteur.e.s, artistes, journalistes et politistes engagé.e.s comme **Anna Mouglalis, Guillaume Gouix, Juliette Binoche, Bertrand Badie, Ariane Ascaride** et bien d'autres ont participé à des soirées de lecture de l'ouvrage.

Avant le départ pour la Route du rhum, les *skippers* ont rappelé l'inconditionnalité du sauvetage en mer. Il faut saluer l'initiative de **François Gabart, Yves Le Blévec, Kito de Pavant, Roland Jourdain, Arthur Le Vaillant, Thibault Vauchel-Camus** et autres marins solidaires.

D'autres enfin ont accueilli des stands de **SOS MEDITERRANEE** tenus par nos bénévoles lors de leurs spectacles, dont **Alain Damasio, Dub Inc, Gaël Faye, Camélia Jordana, Bernard Lavilliers, Guillaume Meurice, Tiken Jah Fakoly, Mouss et Hakim, Zoufris Maracas, Les Ogres de Barback et Deluxe.**



Lecture par Abd Al Malik

 Stéphane Mouchmouche /
HANS LUCAS

MEMBRES DU COMITÉ DE SOUTIEN

EN 2022, LE COMITÉ DE SOUTIEN RASSEMBLAIT DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS ISSUES DE DIVERS SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE. (LISTE NON EXHAUSTIVE)

MARITIME

Isabelle Autissier
Alexia Barrier
Thomas Coville
Kito De Pavant
François Gabart
Roland Jourdain
Titouan Lamazou
Yves Le Blévec
Arthur Le Vaillant
Frédéric Moncany de Saint-Aignan
Loïck Peyron
Thibault Vauchel-Camus

CINÉMA / THÉÂTRE

Ariane Ascaride
Charles Berling
Juliette Binoche
Jacques Bonnaffé
Fabianny Deschamps
Guillaume Gouix
Robert Guédiguian
Macha Makeïeff
François Morel
Anna Mouglalis
Jean-Michel Ribes
Jacques Weber

LITTÉRATURE/ ÉDITION

Michel Bussi
Patrick Chamoiseau
Alain Damasio
Maylis De Kerangal
Jean-Baptiste Del Amo
Laurent Gaudé
François Gêze
Jean-Marie Laclavetine

Marc Lévy
Erik Orsenna
Daniel Pennac

MUSIQUE

Abd Al Malik
A Filetta
Jeanne Added
Blick Bassy
Jane Birkin
Chinese Man
Danakil
Deluxe
Disiz
Dub Inc.
Gaël Faye
Faada Freddy
Bernard Foccroulle
Paolo Fresu
Les Hurlements d'Leo
IAM
Tiken Jah Fakoly
Feu! Chatterton
Camélia Jordana
L. - Raphaëlle Lanadère
Bernard Lavilliers
Emily Loizeau
Madame Monsieur
Philippe Manoury
Massilia Sound System
Mouss & Hakim
Nekfeu
Les Ogres de Barback
Thomas de Pourquery
Anne Queffélec
Olivia Ruiz
Jordi Savall
Ballake Sissoko

Trust
Zoufris Maracas

ARTS PLASTIQUES / MODE

Agnès B
Pénélope Bagieu
Brusk
Hervé Di Rosa
Éric Fleury
Mahn Kloix
Saype
Jacques Tardi et Dominique Grange

MÉDIAS

Laure Adler
Yann Barthès
Laurent Bignolas
Guillaume Meurice
Nagui
Charline Vanhoenacker

RECHERCHE / UNIVERSITÉS /

ÉCONOMIE

Bertrand Badie
Patrick Boucheron
Claude Calame
Sonia Dayan-Herzbrun
Thierry Fabre
Thomas Piketty
Mathias Vicherat
Catherine Wihtol de Wenden

INSTITUTIONS / FONDATIONS

Yann Arthus-Bertrand, Fondation
GoodPlanet
Lilian Thuram, Fondation Éducation
contre le racisme

PUBLICATIONS

En 2022, **SOS MEDITERRANEE** a réédité deux dossiers thématiques. « **Mobilisation citoyenne, la force de l'indignation** » évoque le rôle fondateur de la société civile dans l'histoire de **SOS MEDITERRANEE**. « **Jeunesse naufragée** », qui comprend les témoignages de 17 jeunes filles et garçons de 12 à 17 ans, retrace leur parcours et redonne voix au chapitre aux personnes mineures, qui représentent le quart des rescapé.e.s depuis 2016. L'association *Human Rights at Sea* a quant à elle publié le recueil de témoignages de sept personnes secourues par l'*Ocean Viking*, « **À la recherche d'un lieu sûr** », début 2022, traduit et imprimé par nos soins en français et en allemand.





MÉDIATISER L'URGENCE HUMANITAIRE EN MER

La couverture médiatique sur les actions de **SOS MEDITERRANEE** est un des piliers de sa mission de témoignage pour toucher des publics variés en France et à l'international.

En 2022, en France, **26 813 retombées presse** ont été enregistrées (télévision, radio, presse papier et en ligne), soit une augmentation de 310 % par rapport à l'année précédente. En novembre 2022, le blocage de l'*Ocean Viking* avec 234 rescapé.e.s à son bord a généré un pic d'attention médiatique durant trois semaines. Au total, sur l'année 2022, les porte-paroles de l'association ont répondu à **plus de 200 interviews**, notamment pour les journaux télévisés de France 2 et de TF1 ou encore dans l'émission Quotidien de Yann Barthes.

Enfin, plusieurs journalistes et réalisateurs.ices ont embarqué à bord de l'*Ocean Viking* au cours de l'année, ce qui a notamment donné lieu à un [documentaire ARTE reportage](#).

RÉSEAUX SOCIAUX : VITRINES DE NOS ACTIONS

Les réseaux sociaux portent les voix et montrent les visages des personnes secourues par l'*Ocean Viking* ainsi que de nos équipes. De plus en plus de *followers* interagissent et partagent témoignages, informations ou anecdotes relayés quotidiennement sur nos comptes.

Followers

(Progression sur les réseaux sociaux entre 2021 et décembre 2022)





Luciano Gallo /
SOS MEDITERRANEE

Mobilisation citoyenne à Paris
le 25 juin 2022

VIOLENCES, MENACES ET DIFFAMATION : JUSTICE POUR SOS MEDITERRANEE

L'action de sauvetage en mer de **SOS MEDITERRANEE** a été l'objet d'attaques et de menaces graves bien avant 2022.

Le 20 octobre 2022, le Tribunal correctionnel de Marseille a condamné 23 militants ex-membres de Génération identitaire à des peines de prison, pour certaines fermes, ainsi que des peines d'amende et le versement de dommages et intérêts, à la suite de leur intrusion violente dans les locaux de **SOS MEDITERRANEE**, le 5 octobre 2018. À travers ces peines, la Cour a reconnu l'ampleur des préjudices et traumatismes subis par les victimes quatre ans après les faits. Un appel est en cours.

Puis, à la suite de l'emballement médiatique qui a entouré le débarquement de 234 rescapé.e.s de l'*Ocean Viking* dans le port militaire de Toulon le 11 novembre 2022 après trois semaines d'errance en mer, l'association et ses équipes ont fait l'objet, dans les médias et sur les réseaux sociaux, d'insultes et de propos diffamants et haineux incitant à commettre des actions violentes contre les équipes de **SOS MEDITERRANEE**. En réaction, l'association a déposé une plainte contre X pour menaces de mort et un signalement auprès du Procureur de la République de Marseille dénonçant les diffamations répétées portées sur son activité de sauvetage, émanant notamment de personnalités politiques. Enfin, elle a saisi de ces faits l'ARCOM, autorité de régulation, afin que cette dernière enjoigne les réseaux sociaux à mettre en œuvre leur obligation de modération des contenus mis en ligne.

Elle a également mené des actions de communication pour rétablir les faits et combattre les contrevérités colportées par ses détracteurs.

UN NOUVEAU SITE POUR TOUT SAVOIR SUR SOS MEDITERRANEE

WWW.SOSMEDITERRANEE.FR

En mai 2022 avait lieu le lancement du nouveau site internet de SOS MEDITERRANEE France, afin d'expliquer son action et de sensibiliser le public sur le drame humanitaire en Méditerranée. Actualités en mer, témoignages de personnes rescapées, événements et autres informations sur notre association y sont disponibles.

PLATEFORME DES COLLECTIVITÉS SOLIDAIRES

Réunies au sein de la « Plateforme des collectivités solidaires », 75 collectivités territoriales françaises ont apporté leur soutien moral et financier à **SOS MEDITERRANEE** en 2022. Leur contribution a représenté 9 % des ressources de l'association. Des partenariats avec plusieurs antennes de bénévoles ont permis de mettre en œuvre des actions de mobilisation citoyenne originales sur les territoires solidaires. Pour la première fois depuis la création de la Plateforme, les représentant.e.s des Villes, Départements et Régions adhérents ont pu se réunir le 21 novembre à Paris avec les équipes de **SOS MEDITERRANEE** afin d'échanger sur les défis politiques et financiers auxquels l'association est confrontée et de réaffirmer collectivement leur attachement à l'inconditionnalité du sauvetage en mer.



COLLECTIVITÉ	PARTICIPATION EN 2022	COLLECTIVITÉ	PARTICIPATION EN 2022
Commune d'Alba-la-Romaine	1 000 €	Commune de Luc-sur-Aude	1 000 €
Commune d'Alvignac	300 €	Ville de L'Union	500 €
Commune d'Arbas	150 €	Ville de Lyon	14 000 €
Commune d'Aspet	250 €	Commune de Mandagout	500 €
Département de l'Aude	20 000 €	Ville de Marseille	30 000 €
Ville de Bagneux	1 500 €	Ville de Martigues	7 500 €
Ville de Bègles	1 000 €	Ville de Melle	1 000 €
Commune de Bernières-sur-Mer	100 €	Département de Meurthe-et-Moselle	10 000 €
Commune de Blandas	100 €	Ville de Millau	500 €
Ville de Bordeaux	10 000 €	Ville de Montpellier	15 000 €
Région Bourgogne-Franche-Comté	50 000 €	Ville de Montreuil	3 000 €
Commune de Bouvron	200 €	Ville de Murviel-lès-Montpellier	300 €
Ville de Brest	10 000 €	Ville de Nancy	5 000 €
Région Bretagne	75 000 €	Région Occitanie	106 872 €
Commune de Castex	50 €	Ville de Paris	100 000 €
Commune de Caylus	500 €	Communauté de communes du Pays Viganais	500 €
Commune de Chamborigaud	500 €	Ville de Pézenas	100 €
Ville de Chevilly-Larue	1 500 €	Ville de Plérin-sur-Mer	2 500 €
Ville de Clermont-Ferrand	5 000 €	Ville de Poitiers	1 500 €
Commune de Conquereuil	290 €	Ville de Pontchâteau	500 €
Ville de Floirac	2 500 €	Ville de Portet-sur-Garonne	1 000 €
Ville de Fontenay-sous-Bois	1 500 €	Ville de Prades-le-Lez	800 €
Ville de Frontignan	1 000 €	Département des Pyrénées-Orientales	25 000 €
Ville de Gennevilliers	500 €	Ville de Quimperlé	500 €
Ville de Grabels	750 €	Ville de Rennes	14 000 €
Ville de Grenoble	8 000 €	Ville de Rezé	1 300 €
Grenoble-Alpes-Métropole	5 000 €	Ville de Saint-Aubin-sur-Mer	200 €
Ville de Gruissan	2 000 €	Ville de Saint-Avé	90 €
Département de la Haute-Garonne	100 000 €	Ville de Saint-Denis	3 000 €
Département de l'Hérault	20 000 €	Ville de Saint-Herblain	6 000 €
Commune d'Hermanville-sur-Mer	200 €	Commune de Saint-Martin-de- Valgagues	500 €
Département d'Ille-et-Vilaine	50 000 €	Ville de Saint-Nazaire	10 000 €
Ville du Grau-du-Roi	1 000 €	Département de Seine-Saint-Denis	5 000 €
Ville de Le Vigan	500 €	Ville de Strasbourg	10 000 €
Ville des Lilas	500 €	Ville de Tours	8 000 €
Ville de Lille	20 000 €	Ville de Villerupt	1 000 €
Commune de Lion-sur-Mer	100 €	Ville de Villeurbanne	16 000 €
Département de Loire-Atlantique	200 000 €		

Parmi les personnalités membres du comité de soutien invitées à visiter l'Ocean Viking avec Gaël Faye le 14 juin 2022, la navigatrice Alexia Barrier, l'auteur de BD Jacques Tardi et la chanteuse Dominique Grange.

RAPPORT FINANCIER 2022

C'est un combat de l'urgence la plus absolue.

GAËL FAYE, chanteur et écrivain

Si on accepte que des femmes, des enfants, des hommes périssent en mer sans rien faire, alors nous sommes coupables de non-assistance à personne en danger. Aux personnes qui hésitent à soutenir SOS MEDITERRANEE, je leur dis qu'il n'est pas question de débat politique, il est simplement question de sauver des vies. ”



Anthony Jean /
SOS MEDITERRANEE

FAITS SAILLANTS EN 2022

- 11,4 M €* de ressources et 11,8 M € de dépenses.
- 36 000 donatrices et donateurs, dont 11 000 font un don régulier mensuel.
- 91 % de fonds privés et 9 % de subventions et autres concours publics.
- 83 % des dépenses consacrées à la mission sociale.
- Un déficit de -442 K €** consécutif aux suites de la guerre en Ukraine (augmentation des coûts opérationnels, impact sur la collecte de fonds).



* M € = millions d'euros / K € = milliers d'euros

** Les activités issues de la générosité du public dégagent un déficit de -562 K €, financé par des ressources reportées de 2021. Ce résultat corrigé des reprises de provisions ramène le déficit de l'association à -442 K €.

LA GUERRE EN UKRAINE A TRÈS LOURDEMENT IMPACTÉ L'ÉQUILIBRE FINANCIER DE NOTRE ASSOCIATION EN 2022. DU CÔTÉ DES DÉPENSES, LES OPÉRATIONS EN MER ONT ÉTÉ TOUCHÉES PAR UNE TRÈS FORTE HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS ET DES SERVICES NÉCESSAIRES AU BON FONCTIONNEMENT DU NAVIRE. À MARSEILLE L'ASSOCIATION S'EST SAISIE D'UNE OPPORTUNITÉ POUR INVESTIR DANS DE NOUVEAUX LOCAUX ET L'ÉQUIPE PARISIENNE A ÉGALEMENT DÉMÉNAGÉ. EN CE QUI CONCERNE LES DÉPENSES DE SOS MEDITERRANEE FRANCE AU NIVEAU EUROPÉEN, SA FILIALE ALLEMANDE *EUROPEAN SOCIETY FOR THE RESCUE OF LIFE AT SEA* (« GGMBH » - ENTREPRISE À BUT NON LUCRATIF) A DÉMARRÉ SON ACTIVITÉ EN REMPLACEMENT DE LA STRUCTURE ASSOCIATIVE INITIALE.

Du côté des recettes, l'importante chute des dons observée dans les premiers mois de la guerre en Ukraine, jusqu'en novembre 2022, a été compensée par un très fort élan de générosité en fin d'année, par de nombreux événements organisés à des fins de collecte et grâce aux investissements réalisés dans le département de la collecte qui ont commencé à porter leurs fruits.

Alors qu'en novembre l'association alertait sur sa situation financière très préoccupante, la mobilisation générale des équipes, partenaires et donateurs de **SOS MEDITERRANEE** a permis de limiter le déficit financier à -442 K €. Les fonds propres de l'association vont permettre d'absorber ce déficit et de surmonter cette situation.

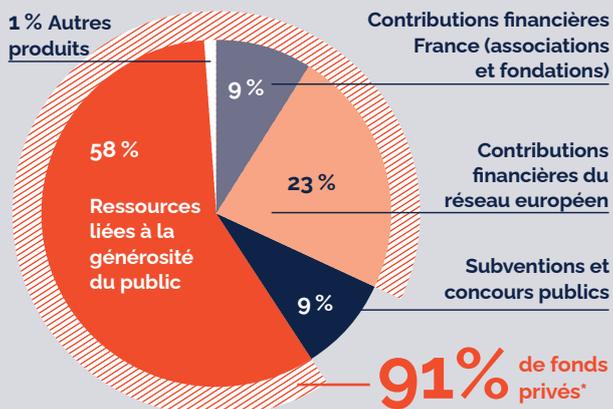
RESSOURCES : 91 % DE FONDS PRIVÉS*

Les ressources directement collectées par **SOS MEDITERRANEE** France ont atteint 11 M € en 2022, dont 6,4 M € issus de la générosité publique (dons individuels et mécénat), 3,6 M€ des associations et fondations dont 951 K € des associations et fondations en France, le reste émanant du réseau européen, ainsi que 941 K € des partenaires publics (collectivités territoriales) et 1 % d'autres produits.

*Hors reprise de provisions - issues du Compte de Résultat par Origine et Destination - CROD

RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR ORIGINE (11 069 972 M €*)

* Hors reprises sur provisions



CROISSANCE DES DONS INDIVIDUELS

En 2022, les seuls dons individuels (dons de particuliers) ont totalisé 5 926 K €. La forte médiatisation qui a entouré le blocage en mer de l'*Ocean Viking* puis le débarquement à Toulon le 11 novembre ont suscité une formidable vague de générosité en France et finalement, une croissance de 12 % des dons individuels par rapport à 2021.

AUTRES FONDS PRIVÉS : ENTREPRISES, FONDATIONS ET ASSOCIATIONS

SOS MEDITERRANEE France a bénéficié du soutien de 277 entreprises de toutes tailles, de 14 fondations et de 152 associations en 2022.

Les dons liés au mécénat ont augmenté de 29 % par rapport à 2021. Au-delà de leur contribution financière, les entreprises se sont également mobilisées en participant aux actions de sensibilisation, par des contributions volontaires en nature, des dons en matériel ou la mise à disposition d'espaces dans les médias.

Les contributions des associations partenaires et fondations représentent 32 % de nos ressources. **SOS MEDITERRANEE** France pilotant les opérations de sauvetage pour tout le réseau européen, elle reçoit donc des contributions des deux autres associations du réseau européen (**SOS MEDITERRANEE** Suisse et Italie) et de sa filiale allemande « gGmbH » pour le financement des missions en mer. Par ailleurs, l'association suisse reçoit une subvention de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) qu'elle transfère vers la France afin de contribuer au financement des opérations de l'*Ocean Viking*.

PRINCIPALES ENTREPRISES

MÉCÈNES

BioMérieux
Hiscox PLC
Delta Trailers
Bangumi
Tetiaora Capital
Kolkrabbi
Ellipse
Gestotel
MHCS
Ilyum
H2Air

FONDATIONS ET ASSOCIATIONS

Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)
Action contre la faim
Médecins du monde
Fondation de France
Avaaz Foundation
Fondation Insolite bâtisseur Philippe Romero
Fondation Denibam
Secours catholique
F.I.C.U.S.
Fondation Yo et Anne-Marie Hamoud
CCFD Terre solidaire
Fonds Inkermann
Fondation Pour un autre monde
Fonds de dotation Nouvelle chance
Fondation Amnesty International
Fonds de dotation ABC

LES SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Les subventions représentent 941 K € de nos ressources, portant la proportion du financement public à 9 % grâce à la mobilisation des collectivités territoriales membres de la Plateforme des collectivités solidaires avec **SOS MEDITERRANEE**. (Voir la liste des 75 collectivités solidaires en 2022 p. 43)

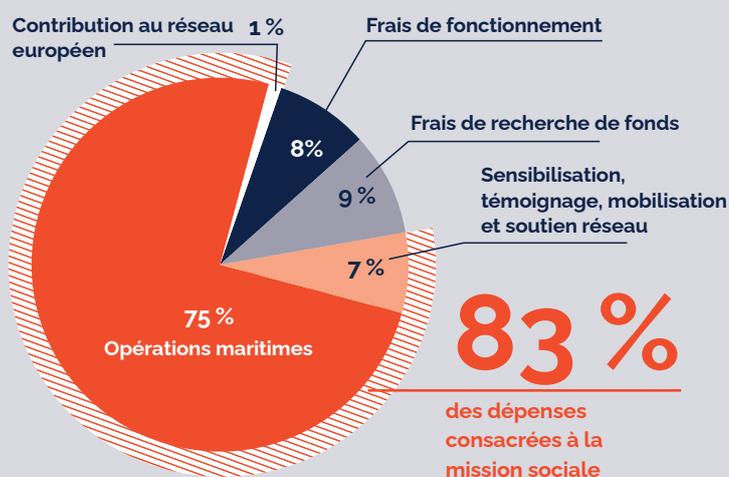
DÉPENSES*

Les frais liés à la mission sociale de **SOS MEDITERRANEE** France s'élèvent à 9,6 M € sur l'exercice 2022, soit 83 % du total des 11,6 M € de dépenses (hors dotations aux provisions, impôts et reports en fonds dédiés).

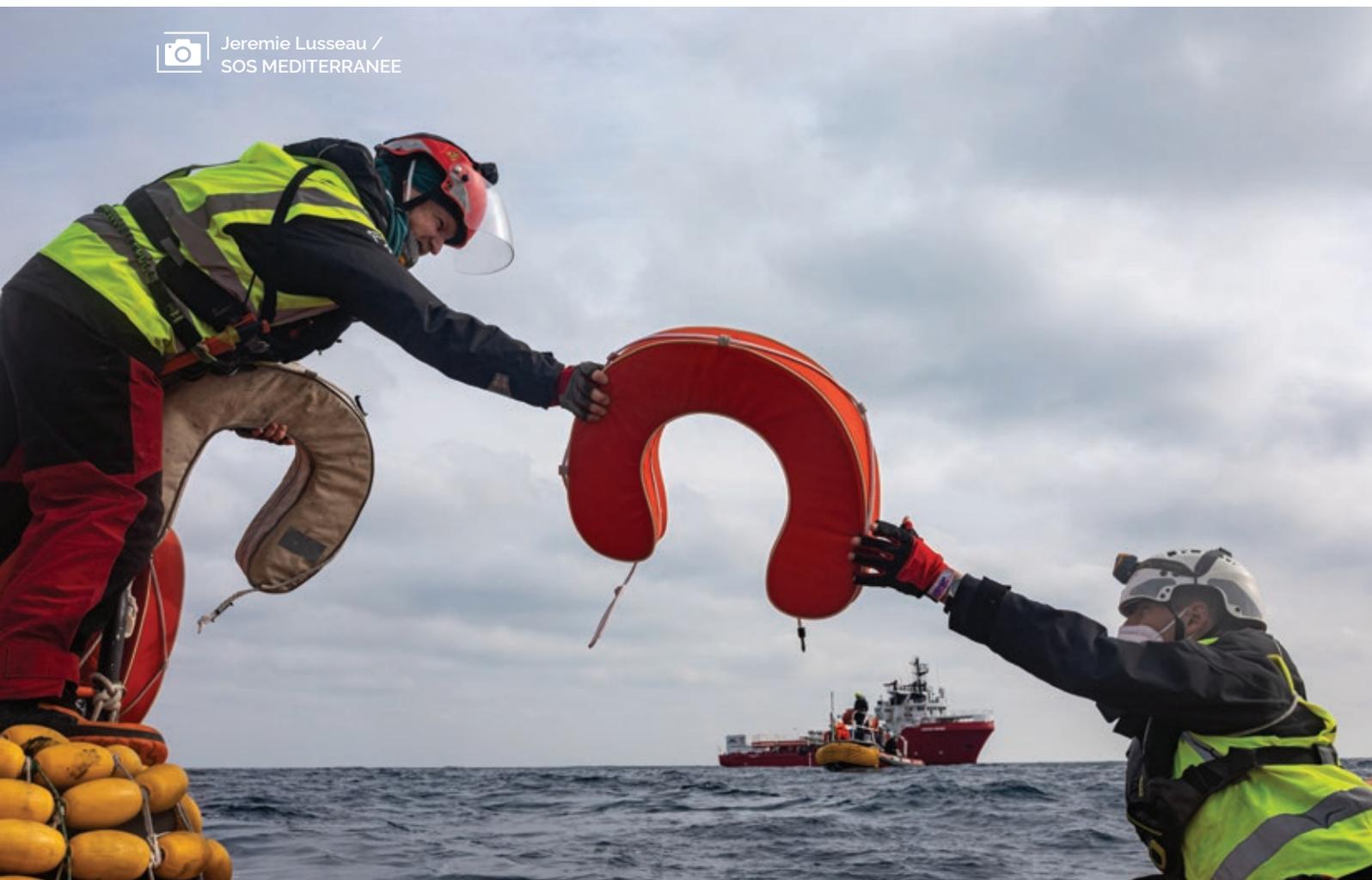
*Hors provisions, impôts, reports en fonds dédiés – issues du CROD

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR EMPLOI (11 573 350 € *)

* Hors dotations aux provisions, impôt et reports en fonds dédiés (278 254 €)



Jeremie Lusseau /
SOS MEDITERRANEE



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le total du bilan s'élève à 7,3 M € pour l'année 2022.

Nous constatons une variation en hausse de l'actif de 768 K € liée à un investissement immobilier à Marseille et à l'achat d'un canot de sauvetage (1 410 K €), à l'augmentation des créances (614 K €), mais également à une diminution de nos disponibilités (-1 279 K €).

Concernant le passif, le report à nouveau et les réserves ont augmenté compte-tenu de l'affectation du résultat 2021, et l'AG 2022 a affecté une réserve pour projet immobilier de 700 K €. En outre, 200 K € sont provisionnés en cas de démobilisation du navire. Les dettes sont en hausse et incluent un emprunt de 500 K € pour l'achat de notre siège social à Marseille.

	BILAN ACTIF			BILAN PASSIF	
	2022	2021		2022	2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES	1 658	234	RÉSERVES	5 345	4 795
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	157	143	REPORT A NOUVEAU	100	33
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-442	559
CRÉANCES	1 477	863	PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	663	461
DISPONIBILITÉS	4 026	5 305	DETTES	1 666	716
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	14	19			
TOTAL ACTIF (en K €*)	7 332	6 564	TOTAL PASSIF	7 332	6 564



Candida Lobes /
SOS MEDITERRANEE



COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD)				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	6 393 430	6 393 430	5 635 032	5 635 032
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 100	2 100	2 220	2 220
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	5 926 396	5 926 396	5 282 516	5 282 516
- Legs, donations et assurances-vie		0	0	0
- Mécénat	446 307	446 307	346 220	346 220
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	18 627	18 627	4 077	4 077
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 735 179		3 301 056	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	3 612 102		3 200 660	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	123 078		100 396	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	941 363		1 057 609	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	330 027		6 737	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	10 000	10 000		
TOTAL	11 409 998	6 403 430	10 000 434	5 635 032
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	9 557 555	5 624 185	7 556 404	4 125 556
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	838 750	493 566	515 756	281 586
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	15 000	8 190
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	8 633 768	5 080 579	6 925 649	3 781 183
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	85 037	50 040	100 000	54 597
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 092 827	797 727	807 173	519 610
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	797 727	797 727	519 610	519 610
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	295 101		287 563	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	922 967	543 124	770 143	420 473
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	276 280		296 435	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	1 974		885	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	10 000	10 000
TOTAL	11 851 605	6 965 036	9 441 040	5 075 639
EXCEDENT OU DEFICIT	-441 606	-561 606	559 393	559 393
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 895 853	1 895 853	1 420 678	1 332 705
Bénévolat	430 301	430 301	280 455	280 455
Prestations en nature	75 104	75 104	143 266	55 293
Dons en nature	1 390 448	1 390 448	996 957	996 957
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 895 853	1 895 853	1 420 678	1 332 705
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	430 301	430 301	368 428	280 455
Réalisées en France	430 301	430 301	280 455	280 455
Réalisées à l'étranger			87 973	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 390 348	1 390 348	996 957	996 957
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	75 204	75 204	55 293	55 293
TOTAL	1 895 853	1 895 853	1 420 678	1 332 705



PERSPECTIVES 2023

EN MER : LES CONSÉQUENCES TRAGIQUES DE NOUVELLES MESURES À L'ENCONTRE DES NAVIRES DE SAUVETAGE

Des changements majeurs se profilent dans notre contexte d'intervention en cette année 2023 : de nouveaux modes opératoires affectent drastiquement la capacité opérationnelle des quelques ONG de sauvetage toujours en action.

Face à l'absence de progrès dans les mécanismes de solidarité européenne, et à la suite de l'arrivée d'un nouveau gouvernement en Italie, les autorités italiennes ont publié un nouveau décret le 2 janvier 2023, promulgué en loi depuis, changeant radicalement de stratégie vis-à-vis des navires humanitaires. Elles attribuent désormais immédiatement des ports de débarquement aux navires humanitaires après un sauvetage – respectant en cela les obligations du droit maritime. **Mais ces ports sont très éloignés de la zone de détresse de Méditerranée centrale, quand ils ne sont pas littéralement à l'opposé du territoire italien** (à 1000, voire 1300 km de navigation); et **les navires sont sommés de les rallier sans délai, sous peine d'amende ou de détention**. Par conséquent, les navires humanitaires ne peuvent plus optimiser leur présence sur place en recherchant d'autres embarcations en détresse.

Les temps de navigation et donc la consommation de carburant s'accroissent considérablement, ce qui provoque de nouveau une **forte hausse des coûts opérationnels**, en plus du doublement des prix du carburant en 2022.

En outre, proposer des lieux sûrs très éloignés a pour conséquence d'**éloigner pendant des jours les navires humanitaires des zones de détresse**, alors même que les moyens de sauvetage y font toujours cruellement défaut.



Face à ces évolutions, l'un des principaux défis pour les ONG comme **SOS MEDITERRANEE** est donc d'ordre économique. Dans un contexte de forte inflation, alors qu'aucun financement d'État ou européen n'est consacré au sauvetage en Méditerranée centrale, **réunir les fonds pour satisfaire les besoins financiers en hausse constante constitue un défi sans cesse renouvelé.**

Dans le même temps, le nombre de traversées est en forte augmentation depuis les côtes libyennes et tunisiennes. **Conséquence tragique et prévisible, la mortalité atteint des niveaux inégalés depuis 2017 sur les premiers mois de l'année 2023,** comme en atteste l'Organisation internationale pour les migrations⁹.

À TERRE : LA MOBILISATION SE POURSUIT !

L'association cherchera, en 2023, à se renforcer d'un point de vue institutionnel et financier. Elle renforcera notamment ses équipes de collecte en France et à l'international. Forte de l'engagement toujours croissant de ses bénévoles, de ses donateurs et donatrices, ainsi que de ses nombreux soutiens, elle poursuivra des actions de sensibilisation, d'information et de mobilisation auprès du grand public, dans les pays de son réseau européen. L'association développera également ses actions de plaidoyer auprès des États et des institutions européennes, afin de rappeler sans cesse l'universalité et l'inconditionnalité du devoir d'assistance en mer.

Notre plus grande force vient de la mobilisation citoyenne qui nous permet d'exister. Parce que la Méditerranée centrale reste l'axe migratoire le plus mortel au monde depuis 2014, notre énergie collective continuera à être mobilisée sans relâche pour maintenir notre mission vitale de sauvetage en Méditerranée, tant que cela sera nécessaire.

⁹. D'après les chiffres de *Missing Migrants* (OIM)



MERCI



Camille Martin Juan /
SOS MEDITERRANEE

Merci aux milliers de personnes de la société civile
qui rendent possible
l'action de **SOS MEDITERRANEE** !

SOS MEDITERRANEE

#TogetherForRescue

www.sosmediterranee.fr

contact@sosmediterranee.org



CS 20585 - 13294 Marseille Cedex 06